



Horaires des prières

Fajr: 03h40 Dohr: 12h51
Asr: 16h43 Maghreb: 20h14 Isha: 21h55

MÉTÉO

Alger : 28° 22°
Oran : 28° 21°
Annaba : 40° 22°
Béjaïa : 29° 22°
Tamanrasset: 44° 34°

www.dknews-dz.com

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE
Le président de la République reçoit l'ambassadeur du Sénégal en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - AUTRICHE
M. Attaf rend une visite de courtoisie à l'ami de la Révolution algérienne et ancien ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Blecha

P. 24

ALGÉRIE - TURQUIE
M. Arkab reçoit la ministre turque de la Famille et des Affaires sociales

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés



• Des mesures pour le lancement d'une opération de recrutement des jeunes dans le sud du pays

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire et des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi

26 juin 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire, qui s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de la gouvernance des finances publiques à travers une approche consacrant les principes de transparence et de responsabilité et vise à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité

des dépenses publiques. Le Gouvernement a également poursuivi l'examen des différentes mesures relatives au suivi de l'exécution des directives de Monsieur le Président de la République en matière de réalisation de la sécurité alimentaire, notamment dans sa partie relative au renforcement des capacités nationales dans le domaine du stockage des céréales. P. 3

PÊCHE

Vers une production de 12.000 tonnes de poissons d'eau douce d'ici fin 2024 (Badani)

P. 6

JUSTICE

M. Tabi inspecte plusieurs structures relevant du secteur de la Justice à Alger

P. 4

EMPLOI

ANGEM: 900 cadres pour l'accompagnement de proximité des porteurs de micro-projets du programme "Tamkine"

P. 8

SANTÉ

GOUTTE
Un régime riche en fibres pour atténuer les douleurs

Pp 12-13

FOOTBALL

MOBILIS LIGUE 1
L'entraîneur Bendriss renonce à la prolongation de son contrat avec l'ES Mostaganem

P. 22



MÉDIA

Distinction des lauréats au concours du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique 2024

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu et trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

P. 4

AFFAIRES RELIGIEUSES

Djamaâ El-Djazair: conseil de la Fatwa après la prière d'Al-Asr tous les jours sauf le vendredi



Le Rectorat de Djamaâ El-Djazair a annoncé, dans un communiqué, qu'à partir de ce mercredi, "un conseil de la Fatwa" se tiendra tous les jours après la prière d'Al-Asr, sauf le vendredi.

"Le département des Fatwas de Djamaâ El-Djazair organise, à partir de ce mercredi, un Conseil de la Fatwa au niveau de l'entrée de la salle de prière, d'une durée d'une heure, et ce après la prière d'Al-Asr, tous les jours sauf le vendredi", précise le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 219 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 219 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouled Djellal avec 2 morts et 3 blessés, suite à une collision entre trois camions sur la route nationale N46, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade fait état de la mort d'une personne, dont le corps a été repêché sur la plage de Ain Zouite, interdite à la baignade (wilaya de Skikda), ajoute le communiqué.

Durant la même période, le même dispositif a effectué 213 interventions pour le sauvetage de 167 personnes de noyade, dont 30 ont été prises en charge sur place et 15 autres ont été évacuées vers les hôpitaux. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 40 incendies de forêts, maquis, récoltes et palmeraies, à travers plusieurs wilayas, note la même source.

BOUIRA

Raccordement de 460 exploitations agricoles au réseau d'électricité

Au total 460 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique au 25 juin en cours, grâce à la réalisation d'un réseau d'une longueur de 160 km à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

"Le nombre des exploitations agricoles raccordées en énergie électrique jusqu'au 25 juin en cours est de 460 exploitations pour une enveloppe financière de

PARLEMENT

L'APN participe à Doha à la Conférence mondiale des femmes parlementaires



L'Assemblée populaire nationale (APN) participera, les 26 et 27 juin à Doha (Qatar), à la Conférence mondiale des femmes parlementaires, a indiqué mardi un communiqué de l'institution parlementaire.

L'Assemblée populaire nationale sera représentée aux travaux de cette conférence par Mme Wassila Tayeb, présidente du Comité des femmes parlementaires de l'Union parlementaire africaine (UPA), et Mme Farida Ilimi, première vice-présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), a précisé la même source.

Cette conférence sera consacrée au "rôle des femmes parlementaires dans la mise en œuvre et le contrôle des législations, des politiques et des stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

TÉBESSA

40 participants à une exposition sur la production industrielle de la wilaya



Au total, 40 opérateurs activant dans différentes branches de l'industrie dans la wilaya de Tébessa, participent à une exposition sur la production industrielle, qui s'est ouverte mardi.

Cette exposition, organisée dans les galeries de l'Institut des mines de l'université Larbi-Tébessi, permet aux visiteurs de découvrir des produits des industries alimentaires, des matériaux de construction, du nettoyage, de la cosmétique, de l'ameublement, de la literie, des équipements de bureau et de l'artisanat.

L'événement, organisé par la direction du commerce et de la promotion des exportations sous le slogan "développement de la production = pilier de la promotion des exportations", vise à faire connaître et à promouvoir la production locale et nationale, préalablement à leur exportation vers les marchés internationaux, selon le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Azzouz Bensedira.

MÉTÉO

Canicule à partir d'aujourd'hui sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays (BMS)



Une vague de chaleur affectera, à partir de mercredi, plusieurs wilayas de l'Est et du Sud du pays avec des températures caniculaires pouvant dépasser localement 49 degrés, indique mercredi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas de Médéa, Djelfa, M'Sila, Bouira, Sud de Bejaia, Mila, Constantine, Batna, Souk Ahras, Tébessa et Khenchela, avec des températures maximales oscillant entre 43 et 45 degrés et minimales entre 25 et 33 degrés. La validité du BMS court de jeudi à vendredi.

Cette canicule concernera également les wilayas d'El Oued, Touggourt et El M'ghair avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et minimales oscillant entre 32 et 36 degrés de jeudi à vendredi.

D'autres wilayas sont concernées par cette vague de chaleur à savoir Adrar, Timimoun, In Salah, Bordj Badji Mokhtar et Ouargla avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et des minimales prévues entre 34 et 38 degrés, note ce BMS dont la validité court de jeudi à samedi.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Batna: saisie de 2,65 grammes de cocaïne



Les services de la Sûreté de wilaya de Batna ont saisi, au cours de 2 opérations distinctes, 2,65 grammes de cocaïne, 872,09 grammes de kif traité et une somme de 766.000 dinars provenant de la commercialisation de la drogue, indique un communiqué publié mardi par la cellule d'information de la Sûreté de wilaya.

Lors de la première opération, les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Barika ont saisi 2,65 grammes de cocaïne, 6 comprimés psychotropes et une somme de 739.000, issue de la vente de cette drogue.

Cette dernière, ainsi que la somme d'argent, étaient en possession de deux individus, des repris de justice, arrêtés à bord d'un véhicule de tourisme, souligne le document.

Une seconde opération, menée par les éléments de la police judiciaire de la 5ème Sûreté urbaine de Batna, a donné lieu à la saisie de 872,09 grammes de kif traité, de 36 comprimés psychotropes et une somme de 27.000 dinars, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus après la perquisition du domicile de l'un d'eux, situé au quartier "Parc à fourrages" de Batna.

Les quatre suspects interpellés, âgés de 30 à 40 ans, ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent après finalisation des procédures légales, conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs examinés (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire et des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 26 juin 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire, qui s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de la gouvernance des finances publiques à travers une approche consacrant les principes de transparence et de responsabilité et vise à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité des dépenses publiques.

Le Gouvernement a également poursuivi l'examen des différentes mesures relatives au suivi de l'exécution des directives de Monsieur le Président de la République en matière de réalisation de la sécurité alimentaire, notamment dans sa partie relative au renforcement des capacités nationales



nales dans le domaine du stockage des céréales.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 23 juin 2024, relatives à la levée des obstacles administratifs entravant le recrutement de la catégorie jeunes au sein des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les Wilayas du

Sud suivant les capacités et les dotations disponibles, le Gouvernement a adopté un ensemble de mesures relatives au lancement d'une opération de recrutement par étapes et conformément aux dotations disponibles, tout en chargeant les secteurs concernés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en matière d'encadrement et de dynamisation des différentes

structures et établissements sportifs et de jeunesse au niveau des wilayas concernées, et de veiller à faire participer le Conseil supérieur de la jeunesse dans l'accompagnement de cette démarche.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le rapport national sur les risques majeurs pour l'année 2023, tout en appelant à asseoir une approche reposant essentiellement sur le renforcement des mesures proactives et préventives et le développement des capacités d'alerte précoce. Il a été également procédé à l'examen des mesures prises pour le renforcement du système national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, notamment à travers la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont les avions bombardiers d'eau".

Des mesures pour le lancement d'une opération de recrutement des jeunes dans le sud du pays

Le Gouvernement a adopté, lors de sa réunion présidée mercredi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un ensemble de mesures relatives au lancement d'une opération de recrutement des jeunes au sein des structures du secteur de la jeunesse et des sports dans les wilayas du sud, suite aux instructions données par le président de la République sur la levée des obstacles administratifs entravant cette opération, indique mercredi un communiqué des Services du Premier ministre. "Dans le

cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 23 juin 2024, relatives à la levée des obstacles administratifs entravant le recrutement de la catégorie jeunes au sein des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les wilayas du Sud suivant les capacités et les dotations disponibles, le Gouvernement a adopté un ensemble de mesures relatives au lancement d'une opération de recrutement par étapes et

conformément aux dotations disponibles", précise le communiqué.

Le Gouvernement a chargé les secteurs concernés de "prendre toutes les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en matière d'encadrement et de dynamisation des différentes structures et établissements sportifs et de jeunesse au niveau des wilayas concernées et de veiller à faire participer le Conseil supérieur de la Jeunesse dans l'accompagnement de cette démarche", relève la même source.

L'ECOLE SUPÉRIEURE DE LA GN À ZÉRALDA Sortie de six nouvelles promotions

Le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général-major Yahia Ali Ouelhadj a présidé, mardi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Alger), la cérémonie de sortie de six (6) promotions dans plusieurs spécialités, après avoir reçu une formation adaptée aux derniers développements sur le terrain, dans ses volets militaire et universitaire.

Les promotions sortantes baptisées du nom du chahid "Mohand Bouakaz" regroupent la 27e promo-

tion des cours de commandement et d'état-major, comprend des étudiants de Palestine, de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), de Mauritanie et du Mali, la 9e promotion des cours de commandement et d'état-major (spécialité soutien logistique), la 65e promotion des cours de perfectionnement, comprenant des étudiants de Tunisie et du Niger, ainsi que la 5e promotion de la formation spécialisée des officiers d'active, dont des étudiants de Palestine, de la RASD, de Mauritanie et du Niger. Ces

promotions comprennent, également la 57e promotion de formation spécialisée pour les élèves officiers d'active, ainsi que la 6e promotion des élèves officiers d'active (Licence en Droit et Sécurité publique) A cette occasion, le Commandant de la Gendarmerie nationale a inspecté les différentes formations sortantes et remis les grades et les certificats aux majors de promotions. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le Commandant de l'Ecole, le Général Mohamed Drani, a salué "les ef-

forts remarquables fournis par cet établissement prestigieux dans la formation des étudiants sur les plans théorique et pratique, leur donnant la capacité à faire face à la vie professionnelle avec dévouement, renforçant ainsi, la sûreté et la sécurité du citoyen".

La cérémonie a été clôturée par une exhibition militaire durant laquelle les officiers sortants ont fait preuve d'une grande maîtrise et d'une parfaite harmonie reflétant le haut niveau de la formation qu'ils ont suivie.

ARMÉE Sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure navale (ANP)

Le Commandant des forces navales, le Général-major Benmeddah Mahfoud, a présidé, mardi, une cérémonie de sortie de nouvelles promotions de l'Ecole supérieure navale (ESN) "Moudjahid Général-Major Mohamed Boutighane" de Tamentfoust au titre de l'année 2023-2024.

Il s'agit de la 32e promotion d'Officiers du Cours de Commandement et d'Etat-major, de la 43e promotion d'Officiers du Cours de perfectionnement, de la 7e promotion Master, de la 17e promotion de la formation commune de base militaire, de la 39e promotion de la formation fondamentale correspondant à la 11ème promotion LMD de Licence en Sciences de la navigation maritime, Mécanique navale, télécommunications, Management et gestion des affaires maritimes et Conservation navale.

Les promotions sortantes comptent 9 stagiaires étrangers issus de pays frères.

Après inspection des promotions par le Commandant des forces navales, le commandant de l'ESN de Tamentfoust, le Général-major, Merzouk Ahmed a prononcé une allocution dans laquelle il s'est félicité du niveau de formation et des efforts consentis pour "le hisser à la hauteur des exigences de modernité et des progrès actuels", incitant les diplômés "à faire preuve de discipline et d'abnégation dans l'accomplissement de leurs missions en toute loyauté, par fidélité au serment des vaillants chouhada et aux valeurs et principes de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre".

Après la prestation de serment, la remise des diplômes et des grades aux majors de promotions et la passation du drapeau entre les promotions sortantes et les nouvelles, l'accord a été donné pour baptiser la promotion du nom du chahid Ayadi Rabah.

La cérémonie a été marquée par des exhibitions d'arts martiaux "Kouksoul" exécutés par un groupe d'élèves, suivies de la parade militaire des promotions sortantes. Au terme de la cérémonie, la famille du chahid Ayadi Rabah a été honorée par le Commandant des forces navales, le Général-major Benmeddah, qui a signé le Livre d'or de l'Ecole.

Né le 12 décembre 1925 à Guerrouma (W. Bouira) dans une famille rurale, le chahid Ayadi Rabah s'est imprégné très jeune des valeurs de sacrifice et de patriotisme. En 1955, il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la 1ère région de la wilaya IV où il participe à plusieurs batailles contre le colonisateur.

Le défunt était connu pour sa bravoure et son dévouement pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance. Il tomba au champ d'honneur en 1958 à Oued Soufflat (Bouira).

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE Le CSJ Organise la 2^e édition du rassemblement des jeunes algériens

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), organise, à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, la 2e édition du rassemblement des jeunes algériens, sous le thème "jeunesse du changement, jeunesse de la libération, jeunesse de la construction", a indiqué, mercredi, un communiqué du Conseil.

La deuxième édition de cette manifestation, "s'inscrit dans le cadre des efforts continus du Conseil, visant à renforcer l'adhésion des jeunes à la sauvegarde de la mémoire, à la glorification de l'histoire nationale, et à la consécration des valeurs de citoyenneté", a ajouté le communiqué.

Cette activité, précise le communiqué, se veut "un festival de la jeunesse, qui cible la participation de 6200 jeunes, toutes catégories confondues, âgés entre 18 et 40 ans (étudiants,

membres de clubs universitaires et d'instituts de formation professionnelle, créateurs de contenus, membres d'associations, jeunes bénévoles et entrepreneurs). L'événement aura lieu le 3 juillet de 17h à 21h, en face de Djamaâ El Djazair (Mohammadia). Les jeunes désirant y participer peuvent s'inscrire via le lien suivant: "https://portail.csj.gov.dz", selon le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu et trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Un terroriste a été abattu et trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés, lors d'opérations distinctes effectuées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national durant la période du 20 au 25 juin, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 20 au 25 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage près d'Amrouna, wilaya d'Aïn Defla, un détachement de l'ANP a abattu, le 24 juin 2024, le

terroriste dénommé «Benguiza Mustapha» dit «Khaled Mazen», qui avait rallié les groupes terroristes en 2007. Ledit terroriste avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, une paire de jumelles et divers objets", note le communiqué.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont intercepté (03) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que

(04) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida", ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuant des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 61 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (04) quintaux et (61) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,06 kilogrammes de cocaïne et 17345 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 131 individus et saisi 20 véhicules, 68 groupes électrogènes, 47 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué.

De même, "(09) autres individus ont été interceptés et (01) fusil semi-automatique, (05) fusils de chasse, 10846 litres de carburant, 12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (10) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 121 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 736 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire", conclut le communiqué.

JUSTICE

M.Tabi inspecte plusieurs structures relevant du secteur de la Justice à Alger

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a effectué, mardi à Alger, une visite d'inspection à de nombreuses structures relevant de son secteur pour s'enquérir de leur fonctionnement, activités et prestations offertes aux citoyens.

Au niveau de la Cour d'Alger, M. Tabi a écouté un exposé sur l'activité de la Cour et des tribunaux qui y relèvent, présenté par le Procureur général, Lotfi Boudjemaa qui a dressé le bilan des activités de cette structure et des tribunaux placés sous sa tutelle pour l'année judiciaire 2023-2024.

Accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdenour-Rabehi, M. Tabi a parcouru les différentes structures de la Cour pour s'enquérir de la qualité des prestations offertes au citoyen au niveau du guichet unique, où il a insisté sur l'impératif de "conjuguer les efforts de tous pour renforcer le processus de numérisation du secteur et veiller à assurer un service public à la hauteur des aspirations des citoyens".



L'occasion était pour le ministre de souligner l'importance "d'accélérer la mise en place effective de la Justice électronique (e-justice) initiée il y a quatre ans, notamment en ce qui concerne l'adhésion des avocats à la plateforme électronique dédiée à cet effet, rattrapant ainsi le retard accusé en la matière". Lors de cette visite, le ministre a salué "les efforts consentis par les fonctionnaires de la Cour d'Alger et l'ensemble des membres de la corporation", les appelant

à "s'assurer du bon accueil du citoyen et de la prise en charge de ses préoccupations de la meilleure manière qui soit".

M. Tabi a donné, depuis la Cour d'Alger, le coup d'envoi des portes ouvertes sur la Cour organisées sous le thème "Numérisation de la Justice au service du citoyen". Cette manifestation, affirme le ministre, a pour objectif de braver la lumière sur "les avancées réalisées dans la numérisation du secteur de la Justice et le niveau des services fournis".

Le ministre a, par la suite, inspecté le projet de réalisation de la Cour de Zéralda, avant de visiter et du tribunal de Sidi M'hamed et le Pôle pénal économique et financier où il a écouté un exposé sur les activités de cette structure.

Cour d'Alger : journée d'études consacrée à la présentation des nouvelles dispositions du Code pénal

Une journée d'études placée sous le thème "Présentation des nouvelles dispositions du Code pénal" a été organisée, mercredi par la Cour d'Alger, dans le but de mettre en exergue ces nouvelles dispositions visant à s'adapter à l'évolution de la société.

A l'ouverture des travaux de cette rencontre, organisée au siège de la Cour d'Alger, le Procureur général près la Cour d'Alger, Lotfi Boudjemaa, a souligné que cette journée d'études visait "à lancer un débat autour des nouvelles dispositions prévues dans la loi N 24-06 du 28 avril 2024 modifiant et complétant le code pénal, soulignant que ces dispositions interviennent dans le cadre du développement

marquant la société et des efforts visant à faire face aux différentes formes de criminalité".

Les dispositions en question visent également "à assurer un environnement sûr aux différentes franges de la société algérienne, notamment vulnérable" et "à s'adapter aux nouvelles législations visant à lutter contre les différentes formes de criminalité, y compris la lutte contre le terrorisme et ses sources de financement et le blanchiment d'argent". M. Boudjemaa a indiqué que ce texte "est l'une des nombreuses lois sur lesquelles le système législatif s'appuie pour faire face aux nouveaux enjeux et défis qui se posent à un Etat où règnent la justice et le droit".

Par ailleurs, il a relevé que cette loi avait apporté un "atout économique" qui s'est traduit par l'encouragement par l'Etat des investissements et la promotion du développement économique du pays. A noter que des interventions ont été présentées lors de cette journée d'études, portant essentiellement sur "la présentation des nouvelles dispositions procédurales et de fond dans cette loi et la protection pénale de l'investissement en vertu de ces nouvelles dispositions".

Il a été Parmi les nouvelles dispositions prévues par cette loi, "le renforcement des peines alternatives, la simplification des conditions pour y recourir et l'élargissement du cercle des bénéficiaires".

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Tous les facteurs de succès "réunis" (académicien)

Le Directeur de l'Ecole supérieure des sciences politiques, Zarakia Ouahbi a affirmé, mardi à Alger que tous les facteurs de succès de l'élection présidentielle, prévue le 7 septembre, "sont réunis".

Invité du Forum du journal Echaab, pour discuter du thème de "l'élection présidentielle et consolidation des institutions de l'Etat à travers la concrétisation de la volonté populaire", M. Ouahbi a indiqué que "tous les facteurs de succès

de l'élection présidentielle sont réunis, à commencer par la bonne gouvernance qui permet au citoyen de participer à la mise en place des politiques publiques" et conformément au contenu de la Constitution et de la loi organique n 19-08 relative aux élections concernant cette opération.

Selon le même responsable, cette échéance se déroulera de manière "ordinaire", au regard de la disponibilité des "garde-fous" indispensables et d'"in-

dices positifs" à cette fin, estimant que cette élection constituait "un reflet clair et ferme du processus de mutation saine et constante du système démocratique en Algérie (...), ces dernières années, ce qui a conféré au pays une immunité tant à l'intérieur qu'à l'étranger".

Le Directeur de l'Ecole a, en outre, affirmé que l'ensemble des valeurs démocratiques "sont désormais ancrées" dans les institutions politiques nationales et sont devenues "

concrètes en matière de politique étrangère", ce qui fait de l'élection "un maillon important du processus de mutation politique dans le pays".

Répondant à une question sur la nature du discours politique dans le processus électoral, l'enseignant Ouahbi a mis l'accent sur la nécessité d'un discours politique "réaliste et véridique, loin du populisme" et l'importance de "consacrer les principes constitutionnels", lors de cette échéance.

HABITAT

Signature d'une convention entre l'AADL et Algérie Poste pour le règlement des factures et des tranches via BaridiMob

Une convention-cadre a été signée, mardi à Alger, entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et l'entreprise Algérie Poste (AP), permettant d'activer le service de paiement électronique via l'application "BaridiMob", pour le règlement du loyer mensuel des logements "AADL", ainsi que les tranches des souscripteurs à ce programme de logement.

La convention a été signée au siège de l'Agence "AADL" par son directeur général (DG), Fouad Mokrani et le DG d'Algérie Poste, Louai Zidi, et ce sous la présidence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Dans son allocution à cette occasion, M. Mokrani a indiqué qu'en plus du règlement du loyer mensuel et des tranches via "BaridiMob", ces deux opérations peuvent

être effectuées via les bureaux de poste (actuellement à travers les agences du Crédit populaire d'Algérie), les guichets automatiques, le service "BardiNet", ainsi que le code QR, tout en assurant le paiement automatique dans les différentes structures administratives relevant de l'Agence "AADL". Selon M. Mokrani, cette convention permettra également d'assurer le service de prélèvement automatique sur le compte des bénéficiaires du programme de location-vente.

En vertu de cette convention, l'entreprise Algérie Poste se verra accorder la priorité d'acquiescer les locaux de commerce relevant de l'Agence, et ce pour assurer la présence des bureaux de poste au niveau des cités "AADL" dans différentes wilayas, ainsi que l'équipement des cités en distributeurs automatiques de billets (DAB), en vue du règlement du loyer mensuel, ajoute M. Mokrani. De son côté, M. Zidi a rappelé

dans son allocution que l'entreprise "Algérie Poste" a "une expérience réussie" en matière de paiement des factures avec les deux entreprises "SEAL" et Algérie Télécom, à travers l'application "BardiMob", affirmant que la numérisation de l'opération de paiement des redevances de l'Agence "AADL", épargnera aux bénéficiaires et aux souscripteurs, la peine de se déplacer dans les agences bancaires, pour accomplir cette opération.

Quant à la date d'entrée en vigueur de ces nouveaux services, M. Zidi a indiqué qu'elle est prévue vers la fin juillet prochain, affirmant que le travail se poursuit pour assurer un produit qui répond aux exigences, en mettant à disposition un ensemble de moyens de paiement, et ce en vue de consolider l'inclusion financière et de contribuer à réduire le recours du citoyen au paiement en espèces.

MÉDÉA

Réalisation prochaine de 5 forages pour améliorer l'AEP des villages montagneux de Tablat (wilaya)

Cinq grands forages visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des villages montagneux des communes de Tablat, El-Haoudine et El-Aissaouia (daïra de Tablat), au nord-est de Médéa, seront réalisés prochainement, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Sur ces cinq forages, trois vont être réalisés dans la commune d'El-Aissaouia et devront assurer, une fois concrétisés, des apports en eau supplémentaires pour les villages de montagne de "Chamale", "Kebaldja", "Ouled Koula" et "Bekkar", a-t-on indiqué.

Deux autres forages sont prévus, l'un à "Boukirate" dans la commune voisine d'El-Haoudine et l'autre à "Zemala" relevant de la commune de Tablat, a ajouté la même source qui fait part, en outre, de l'entrée en service récemment d'un forage au profit des habitants du village de "Khoukheda" dans la commune d'El-Haoudine.

Les mesures d'urgences prises au début de la saison estivale de l'année 2021 avaient abouti à la réalisation de 12 forages pour ali-



menter les habitants de nombreux villages et ha-maux des communes de Mezghena et Tablat, a-t-on rappelé. A cela s'ajoute,

selon les services de la wilaya, la réhabilitation de plusieurs puits et forages qui étaient inexploités et leur raccordement à la sta-

tion de pompage de "Oued-Isseur" qui alimente un nombre appréciable de foyers du chef-lieu de la commune de Tablat.

CONSTANTINE

Lancement prochain d'une vaste opération de rénovation des conduites vétustes d'AEP

Une vaste opération de rénovation des conduites vétustes d'alimentation en eau potable (AEP) sera lancée prochainement dans la wilaya de Constantine, a indiqué, mercredi, à l'APS le directeur local des ressources en eau.

"L'opération a pour objectif de mettre fin aux fuites d'eau signalées et d'éliminer les matériaux nocifs que contiennent les conduites vétustes", a précisé M. Ramdane Bouchair, mettant l'accent sur l'importance de l'opération dans l'amélioration de l'AEP à Constantine.

Financée à hauteur de 700 millions DA dont 200 millions DA dégagés par le Fonds national de l'eau, l'opération ci-

blera toutes les communes de la wilaya, notamment Hamma Bouziane et Zighoud Youcef dont les conduites d'AEP sont incrustées de tartre, a souligné le même responsable.

M. Bouchair a ajouté que les travaux de rénovation des conduites vétustes d'AEP seront supervisés par la Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine (SEACO), affirmant que des équipes de suivi pour veiller au bon déroulement des chantiers seront mobilisées sur le terrain.

Il a fait remarquer, à ce sujet, que les fuites signalées font perdre à la wilaya environ 25% de son quota en eau potable, rappelant que Constantine bénéficie

d'un ratio quotidien estimé à 316.000m3 d'eau (68% du quota provient des eaux superficielles à savoir le barrage de Beni Haroun, alors que les 32% sont des eaux souterraines).

A signaler que selon les responsables de la SEACO, la rénovation des conduites permettra à la société d'économiser les coûts "faramineux" dépensés à chaque fois pour la réparation des fuites d'eau signalées.

Pour rappel, près de 500 fuites d'eau avaient été réparées récemment à travers différentes communes de la wilaya au cours d'une vaste campagne de réparation des fuites d'eau potable lancée par la SEACO.

AIN TÉMOUCHENT

Renforcement prévu des circuits touristiques de la wilaya par trois nouvelles destinations

Le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya d'Ain Témouchent œuvre à renforcer les circuits touristiques par trois nouvelles destinations, a-t-on appris, mardi, du directeur de wilaya du secteur, Mohamed Benmessaoud.

Lors de la célébration de la Journée nationale du tourisme, M. Benmessaoud a souligné que "ces circuits en cours de préparation pour leur agrément comme nouvelles destinations touristiques interviennent dans le cadre de la valorisation des ressources touristique que recèle la wilaya, surtout en tourisme archéologique à travers l'axe du site archéologique de Siga et le mausolée royal de Syphax".

Les circuits sont liés aussi au tourisme balnéaire surtout les atouts que recèle l'île de Rache-goun dans la commune de Beni Saf.

Ces destinations viennent en support à quatre circuits touristiques adoptés par le ministère de tutelle portant principalement sur le circuit touristique de la commune de Oulhaça relatif au tourisme balnéaire, archéologique, le circuit touristique de la commune de Hammam Bouhadjar lié au tourisme thermal à travers ce qui fournit la station thermale située dans cette collectivité locale, a souligné le même responsable.

Il s'agit du circuit touristique de la zone "Mes-saada Benbadis" dans la commune d'El Malah lié au volet rural, zones humides et le circuit touristique Soufat qui met en avant des sites archéologiques que recèle la commune de Aïn Témouchent, a-t-il précisé.

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme, le wali d'Ain Témouchent, Mhamed Moumen a donné le coup d'envoi d'une virée récréative au profit de plus de 20 personnes âgées résidant dans l'hospice des personnes âgées, ainsi qu'une sortie d'exploration au profit de la presse pour présenter le circuit touristique de la commune de Hammam Bouhadjar.

Kamal Mirarbi, chargé de l'information à la Direction du Tourisme et de l'Artisanat a indiqué que l'itinéraire touristique de la commune de Hammam Bouhadjar enregistre une affluence des visiteurs à longueur d'année dont les amateurs du tourisme thermal fourni par la station thermale située dans cette commune, devenue destination privilégiée des familles désirant allier tourisme thermal et balnéaire pendant la saison estivale.

Un nombre de sites archéologiques ont été visités dans la commune de Hammam Bouhadjar, tels que le parc "Petite Cascade", qui dispose d'une source d'eau minérale, ainsi que le siège de la commune d'un cachet architectural distinct, en plus de la station thermale de la même collectivité locale.

BLIDA

Relogement de 33 familles dans la daïra de Mouzaia (Wilaya)

Trente-trois familles occupant des habitations précaires dans les communes de Mouzaia et Chiffa, à l'ouest de Blida, ont été relogées, mercredi, dans le cadre de la poursuite du programme de relogement entamé en décembre dernier, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

A Mouzaia, cette opération a profité à 13 familles

qui occupaient, à titre provisoire, des locaux commerciaux à la rue Kouider Rabah, et qui ont bénéficié de logements publics locatifs (LPL) à la cité des 50 logements du village Beni Chegrane, selon la même source.

Vingt autres familles résidant à la cité Remili-gauche (Douar Bechar) et à la ferme "Sakri Benalia" à proximité

d'un Oued, ont été relogées dans des appartements LPL réalisés respectivement à la cité "Sabaâ Chouhadas-Bazar" de Chiffa et à Beni Chegrane, dans la commune voisine de Mouzaia.

Cette opération pour laquelle tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour son bon déroulement a été suivie par la

démolition immédiate des habitations précaires libérées, permettant ainsi la récupération d'assiettes foncières et de structures destinées à être exploitées, après leur réhabilitation, par le secteur de l'éducation, à l'instar des locaux commerciaux de Mouzaia qui seront transformés en un groupe scolaire, selon la même source.

SAÏDA

Le programme "piscine pour tous" cible 12.000 enfants

Le programme "piscine pour tous" lancé dans le cadre de la saison estivale actuelle cible dans la wilaya de Saïda 12.000 enfants, a-t-on appris, mercredi, du directeur de la Jeunesse et des sports Ahmed Madi. Dans une déclaration à la presse, le DJS a souligné que cinq piscines semi-olympiques sont mobilisées depuis le début du mois de juin en cours jusqu'au mois d'août prochain à travers les daïras de la wilaya, afin d'accueillir 12.000 enfants relevant des villages, centres ruraux et des zones éloignées. Elaboré par la Direction de la Jeunesse et des sports en collaboration avec la Ligue de wilaya de natation, ce programme vise à donner l'occasion aux enfants de s'initier à la natation et de passer des moments agréables dans ces espaces sportifs.

Par ailleurs, la DJS a élaboré un autre programme d'animation durant la saison estivale au profit des enfants et des jeunes à travers différents établissements juvéniles et sportifs de la wilaya, en organisant des spectacles, des concours sportifs et intellectuels sous la supervision de spécialistes de la DJS, souligne-t-on.

A noter que 800 enfants de différentes communes de la wilaya de Saïda bénéficient, depuis cette semaine, de séjours aux plages des wilayas d'Alger et d'Ain Témouchent au titre du programme des vacances d'été de cette saison, qui se poursuivra jusqu'à fin août prochain.

APS

KHENCHELA

5 nouveaux établissements scolaires entreront en service à la prochaine rentrée (responsable)

Cinq nouveaux établissements scolaires entreront en service à la prochaine rentrée 2024-2025 dans la wilaya de Khenchela, a indiqué mercredi le directeur local de l'Education nationale.

Deux lycées seront ainsi réceptionnés en septembre prochain dans les deux communes de Chechar et Kaïs, deux CEM dans les deux communes de Khenchela et Kaïs et un groupe scolaire du primaire dans la commune de Khenchela, a précisé à l'APS M. Bachir Bouderbala.

La prochaine rentrée verra également l'entrée en activité dans plusieurs communes de la wilaya de 10 cantines scolaires, 23 classes d'extension pour le

palier primaire et trois classes pour le palier moyen, a ajouté le même responsable.

Le taux d'avancement des travaux de ces structures à réceptionner en septembre prochain varie de 85 à 100 %, a souligné le même responsable.

Il a ajouté que les entreprises de réalisation se sont engagées devant les deux directions de l'Education nationale et des Equipements publics à livrer ces structures "avant le 15 août prochain" pour permettre l'équipement et l'exploitation de ce structures dès le début de la nouvelle année scolaire.

Une réunion de coordination a été tenue au siège de la wilaya de Khen-

chela sous la présidence du secrétaire général de wilaya, Ali Rabah en présence des chefs de daïras et membres de l'exécutif et des instructions ont été données pour assurer un suivi quotidien afin d'achever, notamment les projets de raccordement aux divers réseaux "avant la fin du mois d'août prochain", a-t-on indiqué.

L'exploitation de ces équipements permettra d'atténuer la pression enregistrée dans certains établissements et de mettre en place des conditions plus favorables à l'assimilation des élèves et au travail des staffs administratifs et pédagogiques, a assuré le même responsable.

FONCIER ÉCONOMIQUE 72 décisions définitives de contrats de concession délivrées (AAPI)

Un nombre de 72 décisions définitives de contrat de concession ont été délivrées à ce jour, dans le cadre de l'attribution du foncier économique aux investisseurs par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a annoncé, mardi à Alger, le directeur général de cette agence, Omar Rekkache.

Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre autour de l'investissement en Algérie dans le cadre de la Zlecaf (Zone de libre échange continentale africaine), M. Rekkache a indiqué que ces décisions ont été délivrées sur un total de 238 décisions provisoires attribuées par l'AAPI.

"Lorsqu'on parle de contrat de concession, il s'agit du lancement officiel de ces projets. Les projets restants finalisent leurs démarches d'inscription", a-t-il fait savoir en marge de cette rencontre intitulée "Opportunités de commerce et d'investissement en Algérie: naviguer dans le nouveau contexte économique de la Zlecaf".

Selon le même responsable, l'objectif de ces procédures est d'octroyer le foncier économique à tout investisseur "sérieux" ayant la capacité réelle de réaliser son projet dès son obtention de la décisions favorable "pour éviter les pratiques anciennes, lorsque des opérateurs ne lançaient pas leurs projets même au bout de plusieurs années".

AGRICULTURE Chlef : la superficie dédiée à la tomate industrielle portée à 2.700 ha

La superficie dédiée à la tomate industrielle à Chlef a été portée durant la présente campagne agricole à 2.700 ha, avec une production prévisionnelle de 2,5 millions de qx, a-t-on appris mardi de la direction de wilaya des services agricoles (DSA).

La filière de la tomate industrielle a réalisé, cette année, ses objectifs d'extension de la superficie dédiée à cette culture, qui est passée de 2.100 ha en 2023 à 2.700 ha en 2024, avec une prévision de production de 2,5 millions de qx de tomates, a indiqué à l'APS, le chef du service production et d'appui technique à la DSA, Youcef Boudjeltia.

Il a noté que la maîtrise par les agriculteurs du domaine, des techniques de cette culture "est à l'origine d'une hausse du rendement à l'hectare, fluctuant cette année entre 800 et 1.000 qx/ha", soulignant que la campagne de récolte du produit a déjà été lancée au niveau de nombre d'exploitations agricoles, notamment celles conventionnées avec des unités de transformation de la wilaya de Blida qui ont commencé à réceptionner et à transformer le produit.

A noter que les capacités de transformation à Chlef sont estimées à 49.800 qx de tomates/jour. L'unité de la wilaya entamera la réception du produit à partir du début juillet prochain, suivant le programme fixé en la matière.

Les premières opérations de collecte de la tomate industrielle à Chlef ont eu lieu dans la région Hechalif de la commune de Sobha, selon le constat fait sur place par l'APS, sachant que les prévisions de la DSA tablent sur une production "abondante", au regard du rendement déjà obtenu estimé entre 800 et 1.000qx/ha.

Les tomates récoltées sont collectées dans un nombre de points avant leur acheminement vers les unités de transformation conventionnées avec les agriculteurs. La wilaya de Chlef compte plus de 480 agriculteurs activant dans la filière de la tomate industrielle, tout en œuvrant à l'augmentation de la superficie dédiée à cette culture suivant les capacités de transformation disponibles, parallèlement à l'encouragement des activités associées à la filière, dont le séchage de la tomate industrielle et son exportation, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies dans cette culture. La culture de la tomate industrielle à Chlef est concentrée dans les localités de Sobha, Boukadir, Oued Sly et Ouled Ben Abdelkader. Elle dispose aussi d'une unité de transformation privée d'une capacité estimée à 50.000 qx/jour, avec possibilité de l'entrée en service "prochainement" d'une nouvelle chaîne de transformation, selon la même source.

PÊCHE Vers une production de 12.000 tonnes de poissons d'eau douce d'ici fin 2024 (Badani)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a souligné, mardi à Relizane, que son secteur œuvre à accroître le volume de la production aquacole à 12.000 tonnes de poissons d'eau douce à la fin 2024 et à 100.000 t à l'horizon 2030.

Présidant les travaux d'une journée d'étude sur "l'importance de l'investissement en aquaculture d'eau douce" à l'Université de Relizane, le ministre a déclaré à la presse que son secteur "œuvre à augmenter le volume de production de la filière aquaculture en eau douce à 12.000 tonnes d'ici la fin 2024 et à 100.000 t à l'horizon 2030".

"Nous avons enregistré durant la période s'étalant de 2020 à 2024 un bond qualitatif en matière d'aquaculture et une croissance permanente permettant d'augmenter la production globale annuelle à plus de 6870 tonnes pour atteindre 12.000 tonnes d'ici la fin de l'année 2024, soit une production supplémentaire estimée à plus de 7.200 tonnes, équivalent à un taux de croissance de 152%, et ce, grâce aux mesures incitatives financières et fiscales introduites dans le projet de Loi de finances 2024 au profit de cette filière", a souligné M. Badani.

Le ministre a également indiqué qu'il existe plus de 22.000 agriculteurs qui pratiquent l'aquaculture intégrée à l'agriculture, alors que leur nombre ne dépassait pas 3.300 en 2020, et ce, à travers l'ensemencement de plus de 16.000 bassins agricoles par plus de 2,8 millions d'alevins de tilapia.

A ce propos, le ministère de la Pêche a formé 1.068 agriculteurs dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture jusqu'au premier trimestre de 2024, ainsi que 2.800 détenus des établissements pénitentiaires et 520 cadres pénitenciers dans ce domaine dans le cadre de la convention de coopération signée avec le ministère de la Justice, a, par ailleurs, fait savoir le ministre.

M. Badani a salué, au passage, les ef-



forts déployés par les différents acteurs de cette filière partant de son importance pour augmenter la production halieutique et renforcer la sécurité alimentaire en Algérie.

Il a déclaré que "l'aquaculture occupe une grande importance dans le plan de travail du Gouvernement et le président de la République lui accorde une attention particulière dans le cadre de ses cinquante-quatre engagements, compte tenu des capacités et des potentialités que notre pays possède dans ce domaine, en plus du climat approprié, en particulier en eau douce, ce qui contribue inévitablement au développement de l'économie nationale, au développement du tourisme et à la réalisation de la sécurité alimentaire".

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Relizane en inspectant une ferme pilote aquacole intégrée en agriculture dans la zone "Messaadia" dans la commune de Belassel Bouzegza où il s'est enquis de l'opération d'ensemencement

d'alevins du tilapia dans ses bassins d'eau, avant de visiter à "Zaouia" dans la commune de Zemmoura une autre ferme d'aquaculture intégrée à l'agriculture d'une capacité productive de 400 tonnes par an de tilapia rouge.

A l'Université "Chahid Ahmed Zabana", M. Badani a visité une exposition de divers secteurs activant dans la filière de l'aquaculture et de projets innovants d'étudiants universitaires, en plus de l'ouverture d'une journée d'étude sur "l'importance d'investir dans l'aquaculture en eau douce".

Il a, en outre, présidé la cérémonie de signature par la Direction de la Pêche et de l'aquaculture de la wilaya de trois accords de coopération avec l'Université de Relizane, la Direction des services agricoles (DSA) et la Direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, à l'issue de laquelle des diplômés de formation liés à l'activité d'aquaculture intégrée à l'agriculture ont été remis à de jeunes investisseurs.

ENERGIE Algérie-République Tchèque: examen des opportunités d'investissement et de partenariat dans le domaine de l'énergie et des mines (communiqué)

Le Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi s'est entretenu, mardi à Alger, avec le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce de la République Tchèque, Vladimir Mana, sur les opportunités et les potentialités d'investissement et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M.

Mana en Algérie, à l'occasion de la participation de son pays à la 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), en présence de l'ambassadeur de la République Tchèque à Alger et de cadres des deux ministères, ajoute-t-on de même source.

Cette réunion a permis l'examen des opportunités et des potentialités d'investissement et de partenariat, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et des mines, selon le ministère. A

cette occasion, le SG du ministère a appelé les sociétés tchèques à investir en Algérie qui dispose de nombreux avantages et atouts, à la faveur des nouvelles lois sur l'investissement et les hydrocarbures qui englobent plusieurs mesures incitatives et facilitations pour l'investissement. Il a également appelé à renforcer et à intensifier les échanges, en vue de mettre en place une feuille de route à même de déterminer les priorités des domaines de coopération et d'investisse-

ment dans les projets industriels, énergétiques et miniers en Algérie et en Afrique et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques.

De son côté, M. Mana a fait part de "la disposition et de l'intérêt de son pays à développer et à renforcer la coopération avec l'Algérie", à intensifier les concertations dans les domaines économique et commercial et à échanger les expertises, à même de hisser les relations entre les deux pays à des niveaux supérieurs.

COMMERCE EXTÉRIEUR L'Algérie adopte le principe de rationalisation des importations parallèlement à l'évolution de la production nationale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que l'Algérie n'avait pas cessé les importations, mais avait, plutôt, adopté le principe de rationalisation de ses importations parallèlement à l'évolution de la production nationale, soulignant que "l'Algérie est un pays souverain" et "ne tolère point de diktat".

Le ministre a indiqué, dans une interview accordée à la Télévision algérienne, en marge de l'ouverture de la 55e Foire internationale d'Alger (24-29 juin), avec la participation de près de 700 exposants nationaux et étrangers, que "l'Algérie n'a pas cessé les importations, mais ce que nous produisons, nous ne l'importerons pas", précisant que "Nos

importations annuelles sont estimées à 45 Mds USD dont plus de 22 Mds USD provenant de l'Union européenne", a-t-il fait savoir, soulignant que "l'Algérie a rationalisé l'importation et ne l'a pas arrêté, ce qui serait inconcevable". Citant l'autosuffisance réalisée par l'Algérie cette année en matière de blé, le ministre a expliqué qu'elle permettra au pays d'économiser 1,2 Mds USD et réduire la facture d'importation en cette matière.

"L'Algérie est un pays souverain, qui n'a pas de dette extérieure et ne tolère point de diktat" a-t-il poursuivi, ajoutant que "nous avons des partenaires avec qui nous travaillons, soit les pays avec lesquels nous avons des partenariats bilatéraux, l'Union européenne ou les

espaces auxquels nous appartenons sur le plan africain ou arabe".

Il a rappelé, dans ce sens, les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que "l'Algérie est un pays qui fait partie de ce Monde et non un village isolé. Il existe une volonté des entreprises nationales de développer la production nationale". M. Zitouni a, enfin, noté que la politique de rationalisation des importations et la préservation de la production locale n'est pas une politique algérienne seulement, mais elle adoptée par tous les pays du monde, à l'instar des États-Unis, de la Chine et d'autres entités économiques tel l'Union européenne.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 85,4 dollars

Les prix du pétrole évoluaient en légère hausse mercredi, poussés par le risque géopolitique au Moyen-Orient, mais restaient tempérés par les premiers chiffres hebdomadaires sur les stocks aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,54% à 85,47 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,71% à 81,40 dollars. "Les prix du pétrole restent proches de leur plus haut niveau depuis deux mois en raison de l'escalade des tensions géopolitiques et de l'augmentation prévue de la demande estivale", notent des analystes. Si la situation au Moyen-Orient reste scrupuleusement



tée par le marché, les analystes rappellent toutefois régulièrement que pour le moment, aucune importante perturbation de l'offre venant de la région n'est à signaler. "La préoccupation la plus immédiate est la dernière estimation des stocks de pétrole aux Etats-Unis" par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), soulignent les analystes. Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'EIA pour la semaine achevée le 21 juin est attendu mercredi.

POLOGNE

La croissance du PIB attendue à 3,5% en 2025 (rapport)

Le PIB de la Pologne devrait enregistrer l'une des croissances les plus élevées d'Europe, à un niveau estimé de 3,5% en 2025, a rapporté mardi l'agence de presse polonaise PPA, citant un rapport de Santander Bank Polska.

Les économistes de la banque Santander observent que les statistiques de production industrielle montrent une variabilité élevée, toutefois ils sont convaincus que l'économie polonaise est

en voie vers une reprise progressive.

"Pour l'année à venir, nous prédisons une légère accélération de la croissance du PIB, jusqu'à 3,5%, avec un risque asymétrique à la hausse et un changement de la structure de croissance : la dynamique de consommation devrait probablement s'estomper en raison du ralentissement de la croissance des revenus réels, tandis que les investissements, fortement soutenus par les dépenses

budgétaires, devraient prendre la première place", indique le rapport.

Selon cette étude, la dynamique salariale en 2025 devrait se ralentir, d'un peu plus de 10% actuellement à 7-8%. Cette évolution devrait être soutenue par une inflation plus faible et une augmentation moins importante du salaire minimum. En outre, la progression des salaires dans le secteur public devrait être encore plus modeste cette année.

ETHIOPIE

Le pays vise une croissance économique de 8,3 % pour le prochain exercice budgétaire

L'Ethiopie a annoncé mardi un objectif de croissance économique de 8,3 % pour le prochain exercice budgétaire, a indiqué la ministre éthiopienne de la Planification et du Développement, Fitsum Assefa.

Elle a déclaré que le gouvernement prévoyait une croissance économique de 8,3 % pour le prochain exercice budgétaire éthiopien 2024/25 qui commence le 8 juillet.

L'objectif visé tient compte de la capacité économique actuelle du pays et de son potentiel futur, conformément aux récentes réformes politiques et budgétaires, a précisé Mme Assefa. Mentionnant les performances positives du secteur macroéconomique au cours des dix derniers mois, Mme Assefa a dit que les indicateurs économiques suggéraient que l'économie du pays était sur la bonne voie pour atteindre le taux de crois-

sance prévu de 7,9 % pour l'exercice budgétaire éthiopien en cours.

Les performances positives actuelles et les perspectives d'avenir dans les principaux secteurs économiques du pays d'Afrique de l'Est - tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière et les services - sont considérées comme les principaux facteurs permettant d'atteindre l'objectif de croissance écono-

mique de cette année ainsi que l'objectif de croissance économique de 8,3 % prévu pour le prochain exercice budgétaire.

Selon la Banque mondiale, l'Ethiopie, avec 126,5 millions d'habitants, est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigeria et l'une des économies les plus dynamiques de la région, avec une croissance de 7,2 % au cours de l'exercice budgétaire précédent (2022/2023).

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo soutenue par le rebond de la tech à Wall Street

La Bourse de Tokyo évoluait en faible hausse mercredi en matinée, soutenue par la tech après le rebond du Nasdaq la veille à New York mais prudente face aux incertitudes concernant l'économie américaine.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,56% à 39.392,25 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,14% à 2.791,20 points.

La Bourse de Wall Street a connu mardi une clôture mitigée, le Dow Jones reculant après un indicateur montrant le

pessimisme accru des consommateurs aux Etats-Unis pour les mois à venir et des commentaires de responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed).

A Tokyo, les valeurs technologiques reprenaient de l'entrain dans le sillage du fort rebond du géant américain des semi-conducteurs Nvidia, figure de proue de l'intelligence artificielle, après trois séances de chute.

Le secteur des puces était notamment guilleret, Advantest bondissant de 5,1% tandis que Tokyo Electron gagnait 1,6%

et Screen Holdings 1,8%. Le yen était stable par rapport au dollar, qui valait 159,72 yens vers 00H55 GMT contre 159,70 yens mardi à 21H00 GMT. Le cours euro/yen était lui aussi peu mouvementé, à un euro pour 171,09 yens contre 171,04 yens la veille. Et la monnaie européenne cotait à 1,0712 dollar, contre 1,0710 dollar mardi. Le pétrole était en repli: vers 00H50 GMT le baril de WTI américain perdait 0,09% à 80,76 dollars et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,33% à 84,90 dollars.

Moyen-Orient et d'Europe, auquel le marché reste cependant attentif.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a perdu 1,16% à 85,01 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Inter-

mediate (WTI), pour livraison le même mois, a cédé 0,98% à 80,83 dollars. L'euro reculait de 0,16% par rapport au dollar, à 1,0716 dollar pour un euro vers 20H00 GMT. Le bitcoin rebondissait après sa chute lundi, et prenait 4,07 à 61.898 dollars.

échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,77% à 17.934,63 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai perdait 0,22% à 2.943,45 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,19% à 1.606,00 points.

CHANGES

Le dollar monte face aux autres monnaies

Le dollar montait mercredi dans la foulée de commentaires d'un responsable de la Réserve fédérale (Fed), qui s'est montrée ouverte à des hausses de taux si l'inflation progressait, en amont d'un indice attendu vendredi. Le billet vert progressait face à la monnaie unique qui perdait 0,18% à 1,0695 dollar, mais aussi face à la devise britannique qui reculait de 0,13% à 1,2669 dollar.

Mardi à Londres, la gouverneure de la Fed Michelle Bowman, citée dans le Financial Times, a déclaré qu'elle restait "disposée à augmenter" à nouveau les coûts d'emprunt "si le progrès sur l'inflation s'arrêtait ou même s'inversait", c'est-à-dire si les prix stagnent ou accélèrent de nouveau.

Ces remarques "reflètent le débat au sein de la Fed sur la question de savoir si la banque centrale peut commencer à réduire les taux d'intérêt cette année, ou même avant l'élection présidentielle de novembre", relèvent des analystes.

Dans ce contexte, les prochaines données sur l'inflation vendredi seront particulièrement scrutées par le marché.

Le yen au plus bas depuis 1986 face au dollar

La monnaie japonaise, le yen, a atteint mercredi son nouveau plus bas depuis 1986 face au dollar. Dans les séances matinales, la devise nipponne perdait 0,37% face au billet vert, à 160,30 yens pour un dollar, peu après avoir atteint 160,39 yens, un plus bas face au billet vert depuis décembre 1986. Le yen s'inclinait aussi de 0,10% face à la monnaie unique européenne, à 171,28 yens pour un euro.

En franchissant de nouveau le palier des 160 yens pour un dollar pour tomber encore plus bas, la devise japonaise évolue à des niveaux similaires à ceux qui avaient engendré les précédentes interventions de Tokyo sur le marché des changes. Les autorités japonaises avaient agi, selon les observateurs, une première fois le 29 avril lorsque le dollar avait atteint 160,17 yens, un plus bas face au dollar depuis 1990, puis de nouveau le 2 mai.

Fin mai, le ministère des Finances avait révélé que le Japon avait débloqué environ 62 milliards de dollars entre fin avril et fin mai pour soutenir sa devise. La monnaie nipponne est fragilisée, selon des économistes par la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ), laquelle n'a mis fin qu'en mars aux taux négatifs qu'elle pratiquait depuis 2016, à rebours des autres banques centrales qui relèvent les leurs depuis deux ans face à l'inflation.

De son côté, le billet vert progressait également face à la monnaie européenne unique qui perdait 0,27% à 1,0685 dollar.

L'euro glisse à nouveau: l'incertitude électorale, entre autres, pèse

L'euro a perdu un peu de terrain mardi face au dollar mais aussi à la livre britannique et au yen. Vers 20H00 GMT, l'euro cédait 0,16% face au dollar à 1,0716 dollar pour un euro.

La devise européenne perdait aussi 0,17% face au yen à 171,06 yens pour un euro alors que la devise japonaise était stable par rapport au dollar à 159,62 yens.

Face à la devise britannique, l'euro lâchait 0,23% à 84,41 pence. "Les élections législatives françaises, les données médiocres des enquêtes d'activité et l'assouplissement monétaire de la BCE n'aident pas l'euro à s'apprécier", a commenté Kit Juckes de la Société Générale.

	Cours de mardi 20H00 GMT	Cours de lundi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0716	1,0733
EUR/JPY	171,06	171,33
EUR/CHF	0,9584	0,9585
EUR/GBP	0,8441	0,8461
USD/JPY	159,62	159,62
USD/CHF	0,8943	0,8930
GBP/USD	1,2696	1,2686

APS

Les Bourses chinoises ouvrent en baisse

Les Bourses chinoises ont ouvert mercredi en repli, dans la foulée d'un recul du Dow Jones à New York après la publication d'un indicateur montrant le pessimisme des consommateurs aux Etats-Unis pour les prochains mois. Dans les premiers

EMPLOI

ANGEM: 900 cadres pour l'accompagnement de proximité des porteurs de micro-projets du programme "Tamkine"

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, a révélé mardi à M'sila que 900 cadres ont été mobilisés dans le cadre du programme "Tamkine" lancé dernièrement par l'Agence pour l'accompagnement de proximité et la formation des porteurs de micro-projets dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du 1er Salon local des micro-activités à l'incubateur de l'Université "Mohamed Boudiaf" de M'sila sous le thème "le micro-crédit, un mécanisme générateur d'activité économique", Mme Bendjemil a souligné que cette mesure "est un effort supplémentaire de services non financiers assurés par l'ANGEM et dirigés vers le soutien de la diversification des activités et des idées de projets innovants".

Elle a également affirmé que de pareilles mesures "traduisent l'orientation de l'ANGEM vers les jeunes, l'exposition des objectifs du dispositif et la présentation de projets réussis de jeunes financés par

"l'Agence". La même responsable a réitéré l'engagement de l'ANGEM à respecter les directives du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises pour la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à mettre sur pied une économie fondée sur les micro-entreprises et les start-up jouissant d'un potentiel important en termes d'innovation et de création d'emplois.

"Un des plus importants pas a été en cela le lancement depuis la wilaya d'Adrar du programme "Tamkine" dédié à l'accompagnement de proximité des porteurs de micro-projets et l'aplanissement des

difficultés qu'ils rencontrent", a-t-elle encore souligné.

Dans le même contexte, Mme Bendjemil a considéré que les salons sont "une opportunité de mettre en lumière les innovations et de les concrétiser effectivement par de jeunes entrepreneurs et de présenter les réussites de jeunes après avoir été soutenus par les dispositifs publics mis en place au service du citoyen et de l'économie". La responsable de l'ANGEM a présidé en compagnie du wali, Nedjemedine Tiar l'ouverture du Salon de wilaya des micro-activités qui regroupait pendant deux jours 15 micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANGEM.

TOURISME

Création et classification de 46 zones d'extension touristiques dans 7 wilayas de l'Est du pays

Au total, 46 zones d'extension touristique (ZET) ont été créées et classées à travers sept wilayas relevant de l'Agence nationale du foncier touristique de la région d'Annaba, apprend-on mardi de cette agence.

L'ensemble de ces ZET s'étendent sur 17.356 hectares à travers des wilayas de l'Est du pays (Annaba, Skikda, El Tarf, Souk Ahras, Jijel, Khenchela et Batna), a précisé à l'APS Mme Radia Ghenaï, architecte chef de projets à l'agence en marge de la célébration de la journée nationale du tourisme à la maison de la culture sous le slogan "presse engagée, tourisme leader", ajoutant qu'il sera procédé prochainement à l'élaboration des plans d'aménagement de ces zones.

Dans la wilaya de Souk Ahras, trois ZET ont été créées et classées à Messidj à 1.400 mètres d'altitude dans la commune d'Ouled Driss (67 hectares), dans la commune de Khemissa (20 hectares) et à Lebtom dans la commune de Taoura (109 hectares), a précisé la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Ismahane Zahoui.

Selon la même responsable, ces ZET dont le dossier est au ministère de tutelle pour approbation sont appelées à accueillir 1.850 lits et générer 2.315 emplois.

Dans une communication donnée à l'occasion, l'universitaire, Tayeb Bouraoui a estimé que les médias et les plateformes numériques jouent un rôle dans la consolidation du tourisme domestique par la promotion, la sensibilisation et la stimulation de la demande tout en permettant des échanges interactifs et une communication en continue.

SAISON ESTIVALE Camps d'été pour 600 enfants issus de familles démunies à El-Meniâa

Pas moins de 600 enfants, issus de familles démunies de la wilaya d'El-Meniâa, bénéficieront, au titre de la saison estivale 2024, des camps d'été dans des villes côtières du pays, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS).

Les camps d'été qui profitent également aux adhérents d'associations, des maisons de jeunes et des scouts musulmans algériens sont scindés en six sessions d'une dizaine de jours chacune.

Par souci d'assurer un séjour agréable aux enfants de la wilaya, l'on relève la mobilisation des encadreurs et animateurs ayant d'ores et déjà bénéficié de stages de formation, en sus des psychologues dans le but d'une meilleure prise en charge des estivants. Un premier contingent d'estivants composé de 100 enfants s'était ébranlé samedi dernier à destination de la ville côtière de Zéralda (Alger), a signalé la même source.

La wilaya d'El-Meniâa renferme plusieurs structures et installations juvéniles, dont une piscine semi-olympique au chef lieu de la wilaya, une autre de proximité dans la commune de Hassi-Lefthal, et d'autres bassins de natation existants au niveau d'autres localités et cités.

Le programme arrêté par la DJS en prévision de la saison estivale comporte une série d'activités sportives et récréatives, dont des tournois sportifs dans différentes disciplines, football et boules.

APS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le CSJ organise une rencontre de sensibilisation pour exhorter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales à Oum El Bouaghi

Les membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont organisé, mardi, une rencontre de sensibilisation destinée à encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, dans le cadre de leur révision exceptionnelle (12-27 juin), en prévision du prochain scrutin présidentiel.

Mohamed-Zinedine Belounissi, membre du CSJ dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué, en marge de cette rencontre organisée à la Maison de la Culture "Nouar-Boubaker", en présence des délégués du CSJ dans les différentes communes, d'un représentant de

l'Observatoire national de la société civile et de représentants du mouvement associatif, que cette rencontre vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de s'inscrire sur les listes électorales, et à leur expliquer l'importance du rendez-vous électoral du 7 septembre prochain.

M. Belounissi a ajouté que cette rencontre, initiée par le CSJ dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation, sera suivie, au cours des deux prochains jours, de sorties de terrain des membres du Conseil, des délégués communaux et des volontaires qui parcourront toutes les mechtas de

l'ensemble des communes pour inviter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, à participer et à exercer leur droit de vote.

Les sorties de terrain permettront également aux jeunes non encore inscrits sur les listes électorales, et qui souhaitent le faire, de recourir à la plateforme numérique dédiée à cette opération par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), selon le même intervenant.

De son côté, le responsable du bureau de wilaya de l'Alliance pour le renouveau étudiant national (AREN), Taki-Eddine Benhouria, a dé-

claré que l'objectif de la participation de l'AREN à cette rencontre est de sensibiliser les jeunes, en particulier les étudiants universitaires, à l'importance de la prochaine échéance électorale qui commence par l'inscription sur les listes électorales.

Il a souligné que l'opération de sensibilisation des jeunes et des étudiants universitaires se poursuivra jusqu'au scrutin, en tirant profit de rencontres avec les étudiants lors des cérémonies de remise des diplômes ou à l'occasion des universités d'été, ainsi que par le biais des réseaux sociaux.

AGRICULTURE

M. Cherfa appelle à l'adhésion au plan national des cultures stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a appelé mardi depuis la localité de "Refissia" relevant de la commune d'El Harrouch (Sud de Skikda) à l'adhésion au plan national des cultures stratégiques. Présidant à "Refissia" le coup d'envoi à Skikda de la campagne de moisson-battage de la saison 2023-2024, le ministre de l'Agriculture a considéré que l'adhésion au plan national des cultures stratégiques "contribuera à consolider la production stratégique nationale de céréales et des légumes secs et à parvenir à l'autosuffisance en la matière".

Il a également insisté sur site sur "la nécessité d'assurer le succès de cette campagne à l'échelle nationale au regard de son importance majeure pour réaliser l'autosuffisance en céréales", soulignant que "la quantité de céréales dont la récolte est prévue au titre de l'actuelle saison agricole est le fruit des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Teb-

boune portant soutien à l'agriculture et aux agriculteurs via l'octroi gracieux de semences et fertilisants".

Le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la quantité de céréales diverses prévue pour la récolte dans la wilaya de Skikda estimée à 900.000 quintaux sur plus de 34.000 hectares dont 24.500 consacrés au blé dur, relevant que Skikda est leader dans l'intensification des semences et occupe la première place à l'échelle nationale.

M. Cherfa a présidé dans la commune de Beni Oulbane (sud de Skikda) la pose de la première pierre du projet de réalisation de deux centres de proximité de stockage de céréales dans le cadre du programme national de consolidation des capacités de stockage de céréales dans 52 wilayas du pays par la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos de stockage stratégique pour une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dollars.

Au cours de sa rencontre avec les élus locaux et les cadres du secteur au siège de la wilaya, le ministre a indiqué que le secteur agricole contribue à hauteur de 35 milliards de dollars par an au produit national brut (PNB) se plaçant ainsi derrière le secteur des hydrocarbures en termes de revenus.

Il a également rappelé les décisions du président de la République au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres relatives à l'expansion durant les trois prochaines années des superficies cultivées dans le grand Sud à 500.000 hectares surtout que le rendement à l'hectare y dépasse les 55 quintaux.

Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya en se rendant à la commune de Bekkouche Lakhdar où il inspectera une conserverie de tomate industrielle, donnera le coup d'envoi de la campagne de récolte de tomate et visitera une exposition de produits agricoles de la wilaya.

AQUACULTURE

Tougourt: les mesures incitatives et les avantages fiscaux explicites

Les mesures incitatives et les avantages fiscaux préconisés pour le développement des activités aquacoles ont été au centre d'une journée de vulgarisation tenue, mercredi à Tougourt, au profit des agriculteurs et promoteurs à l'initiative de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture (DPA) de la wilaya d'El-Oued.

Cette rencontre à laquelle

ont assisté également des coopératives versées dans la filière aquacole a permis d'expliquer les mesures incitatives et les facilités fiscales contenues dans la Loi de finances de 2024, visant la promotion de l'investissement et la production aquacole, notamment en matière d'élevage du Tilapia du Nil, qui s'est vue accorder un soutien financier de 50 DA

pour le kilogramme produit par les entreprises aquacoles ou aquaponiques, a affirmé le directeur de la DPA, Small Benmoussa.

Il s'agit entre autres mesures de promotion de cette filière, l'exonération fiscale, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le produit aquacole vendu et l'abaissement de cette taxe sur les acti-

vités de transformation de l'espèce du Tilapia du Nil.

Les participants à cette rencontre se sont félicités de pareille initiative leur permettant de bénéficier des mesures d'encouragement de la filière susceptibles de contribuer à la réduction des charges et coûts de production, notamment celles liées à l'acquisition des aliments de poissons.

ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau international de trafic de marijuana et d'héroïne

La garde civile espagnole a annoncé mardi avoir démantelé un réseau international soupçonné de trafic de "grandes quantités" de marijuana et d'héroïne partant d'Espagne pour être distribuées dans d'autres pays européens.

Cette organisation, qui comptait des membres de dix nationalités différentes, était dirigée par un citoyen turc qui habitait en Espagne et qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par la Turquie, a expliqué la garde civile dans un communiqué.

Des raids dans 28 localités du sud de l'Espagne le 11 juin ont permis de récupérer de l'argent et des armes, ainsi que dix véhicules de luxe et plus de deux tonnes de marijuana, a déclaré la garde civile.

Les policiers ont arrêté 36 suspects, dont le chef présumé du réseau.

Le groupe était spécia-



lisé dans l'exportation de grandes quantités de marijuana et d'héroïne depuis l'Espagne vers l'Allemagne et d'autres pays d'Europe, a indiqué la garde civile.

Parmi les suspects arrêtés figuraient également

des ressortissants d'Argentine, d'Autriche, d'Allemagne, du Monténégro, de Roumanie, d'Espagne, de Syrie, d'Ukraine et du Venezuela.

Plus de 400 agents français, espagnols, turcs ont

pris part à l'opération, coordonnée par Europol.

L'Espagne est l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe, en raison de ses liens étroits avec l'Amérique latine et de sa proximité avec le Maroc.

SÉNÉGAL

Une pirogue de 150 migrants interceptée au large de Saint-Louis (Armée)

Une pirogue transportant 150 migrants a été interceptée mardi au large de Saint-Louis, au nord du Sénégal, par un patrouilleur de haute mer, a annoncé, mercredi, le service

de presse de l'Armée sénégalaise. "Trois femmes et trois enfants figurent parmi les passagers de cette pirogue interceptée à environ 133km au large de Saint-Louis", a précisé la

même source dans un communiqué posté sur son compte sur le réseau social X. Tous les passagers ont été ramenés à la base navale de Dakar", a-t-on rassuré.

JAPON

Quatre morts dans l'ascension du mont Fuji avant l'ouverture de la saison

Quatre personnes ont perdu la vie en gravissant le mont Fuji, a rapporté un média japonais mercredi, quelques jours avant l'ouverture de la saison d'ascension. Trois dépouilles ont été découvertes près du cratère du volcan alors que des sauveteurs étaient à la recherche d'un Tokyoïte porté disparu. Après avoir escaladé la plus haute montagne du Japon, ce dernier avait envoyé à sa

famille des photos prises depuis le sommet dimanche, a rapporté le diffuseur national de TV et radio NHK.

L'identité des trois victimes n'a pas encore été confirmée, a ajouté NHK. Par ailleurs, un alpiniste a contacté mercredi la police depuis un sentier à proximité du sommet pour indiquer qu'une personne qui l'accompagnait avait perdu connaissance, a rapporté

le média nippon. L'individu, malade, a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté, d'après la même source.

Les autorités mettent en garde les alpinistes contre les risques de l'ascension du mont Fuji, où les sentiers de randonnée vont ouvrir officiellement lundi prochain.

Le mont Fuji est couvert de neige pendant la majeure partie de l'année et,

lors de la saison d'ascension qui va de juillet à septembre, plus de 220.000 visiteurs s'aventurent sur ses pentes rocheuses et abruptes.

Beaucoup grimpent durant la nuit dans le but d'assister au lever du soleil et certains tentent d'atteindre le sommet, qui culmine à 3.776 mètres d'altitude, sans faire de pause, risquant de tomber malade ou de se blesser.

NÉPAL

Glissements de terrain: de fortes pluies font de nombreux décès

De fortes pluies ont provoqué des glissements de terrain et des crues soudaines au Népal, tuant de nombreuses personnes au cours des deux derniers jours, rapportent mercredi des médias citant des responsables.

"Des glissements de terrain ont emporté trois maisons pendant la nuit dans le district de Lamjung, à environ 125 km à l'ouest de Katmandou, tuant quatre personnes, dont deux enfants", a déclaré l'administrateur du district, Buddha Bahadur Gurung.

Dans le district de Morang, à environ 500 km au sud-est de la capitale népalaise, "les inondations ont coûté la vie à quatre personnes depuis mardi", a déclaré le responsable du district, Tek Kumar Regmi.

Trois autres personnes sont mortes dans des glissements de terrain à Kaski, dans l'ouest, et à Okhaldhunga, dans l'est du Népal, selon des médias.

Des centaines de personnes sont tuées chaque année dans les inondations et les glissements de terrain, fréquents dans la région montagneuse du Népal, pendant la saison de la mousson, de la mi-juin à la mi-septembre.

ETATS UNIS

Cinq morts dans une fusillade dans l'Etat du Nevada

Cinq personnes ont été tuées et une adolescente grièvement blessée lundi soir dans une fusillade à North Las Vegas, dans l'Etat américain du Nevada, et le suspect a été arrêté mardi matin après une chasse à l'homme, a rapporté un média local citant la police.

Selon la chaîne de télévision KTNV, le département de police de North Las Vegas a identifié un certain Eric Adams, 57 ans, comme suspect dans cette fusillade mortelle.

La recherche du suspect a commencé après que la police a été appelée lundi soir dans un appartement de North Las Vegas, une ville de la zone métropolitaine de Las Vegas.

Sur place, les policiers ont trouvé dans l'appartement deux femmes adultes, l'une âgée d'une quarantaine d'années et l'autre d'une cinquantaine d'années, mortes de blessures apparentes par balles. Toujours à l'intérieur de l'appartement, la police a trouvé une jeune fille de 13 ans apparemment blessée par balle, a précisé KNTV.

Deux femmes d'une vingtaine d'années et un homme d'une vingtaine d'années ont été également retrouvés morts des suites de blessures apparentes par balles dans un appartement voisin, selon la chaîne de télévision.

CAMEROUN

Au moins cinq morts dans un accident de la circulation dans la région de l'Ouest

Au moins cinq personnes sont mortes dans un accident de la route survenu mardi à la falaise de Dschang dans le département de la Menoua, dans la région de l'Ouest du Cameroun, ont rapporté des sources médiatiques.

Un minibus de transport en commun parti de Bamenda, dans la région du Nord-Ouest, pour Douala, capitale économique du pays, aurait perdu ses freins sur la falaise, terminant sa course dans le précipice, selon la même source. Le bilan provisoire fait état de cinq morts et 25 blessés. Les éléments des forces de maintien de l'ordre se sont déployés sur le lieu et ramené les morts et blessés à l'hôpital régional annexe de Dschang. Les causes du drame ne sont pas encore connues.

APS

FRANCE

10 blessés dont 8 pompiers dans un incendie à Paris

Dix personnes, dont huit pompiers, ont été blessées mardi dans l'incendie d'un immeuble d'habitation en plein cœur de Paris, selon le dernier bilan des autorités.

Le feu s'est déclaré vers 8h45 dans l'immeuble de cinq étages situé à l'angle des rues de la Verrerie et du Temple, en plein quartier du Marais et à deux pas de l'Hôtel de Ville.

Selon le dernier bilan communi-

qué en fin de journée par un porte-parole de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), une personne "brûlée et intoxiquée" a été prise en charge en "urgence absolue" et transférée dans un hôpital parisien après un "sauvetage à l'échelle".

Une autre personne, légèrement intoxiquée par la fumée, a été prise en charge sur place en "urgence relative". Parmi les 135 pompiers dé-

ployés sur cet incendie, huit ont été blessés, souffrant notamment selon la BSPP de "coups de chaud" en raison de l'importance du feu. Ce dernier est "parti du premier étage pour ravager les étages 1, 2, 3, 4 partis en fumée" à cause de "paliers en bois", a encore précisé le porte-parole de la BSPP, qui a déployé échelles, nacelle, lances à incendie et même drones pour venir à bout de l'incendie.

ZIMBABWE

Un mort et 7 blessés dans une collision entre un train et un bus

Une personne a été tuée et sept autres blessées tôt lundi lorsqu'un train a percuté un bus à un passage à niveau à Harare, la capitale du Zimbabwe, a confirmé la police locale. L'accident s'est produit vers 4H30 du matin (02H30 GMT), a indiqué la police dans un communiqué publié sur X, anciennement Twitter.

"Un bus avec 66 passagers à bord a été heurté par un train après que le chauffeur du bus a omis de s'arrêter au passage à niveau. Une personne est décédée sur le

coup et sept autres ont été blessées", a précisé la police. L'accident s'est produit un peu plus d'une semaine après que neuf passagers ont été tués dans un bus ayant pris feu juste à l'extérieur de la petite ville de Rusape, dans la province du Manicaland.

Les accidents de la route impliquant des véhicules de transport de passagers sont fréquents au Zimbabwe, ce qui incite le gouvernement à engager des opérateurs en vue de les réduire au maximum.

SOLIDARITÉ Le CRA fait don d'une ambulance et d'équipements médicaux à Béni Abbès



Le Croissant-rouge algérien (CRA) a fait don mardi d'une ambulance et d'équipements et produits médicaux au profit d'une école coranique et d'une salle de soins, dans la wilaya de Béni-Abbès.

Il s'agit respectivement de l'école coranique de "Cheikh Ahmed Ben Aissa" de "Zaouia El Khira" et de la salle de soins de la localité de Bent Echark, relevant de la commune de Ksabi (187 km du chef-lieu de wilaya), ont expliqué des responsables de cet organisme.

La remise de ce don, par la présidente du CRA, Ibissam Hamlaoui, accompagnée des autorités locales, au cours d'une visite de terrain dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre des efforts du CRA pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des habitants des zones éloignées dans la wilaya de Béni-Abbès.

L'initiative vise aussi le renforcement du secteur de la Santé en équipements et produits médicaux pour répondre aux préoccupations des habitants de ces régions, a-t-on souligné.

Au cours du deuxième et dernier jour de sa visite de terrain, la présidente du CRA s'est rendue au siège de la Zaouia de la tariqa (confrérie) El Mousaoui dans la commune de Kerzaz et celui du comité de wilaya du CRA.

CONSTANTINE Visites médicales à domicile au profit des habitants des zones rurales (CRA)

Un programme de visites médicales à domicile au profit des habitants des zones rurales a été lancée, mercredi, dans la wilaya de Constantine à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA).



Dans une déclaration à l'APS, le directeur du bureau local du CRA à Constantine, El Hadj Omar Benacer, a précisé que "cette opération s'inscrit dans le cadre des activités médicales et psychologiques d'une caravane de solidarité initiée par les services de son organisme, en coordination avec les assemblées populaires communales (APC)".

Il a indiqué que "des équipes pluridisciplinaires composées de 30 médecins généralistes et spécialistes, 13 psychologues et 1 assistante sociale ont été mobilisées pour assurer la réussite

de cette initiative qui a ciblé en une première phase la commune de Beni H'midene (50 km au Nord-Ouest de Constantine)".

M. Benacer a, en outre, indiqué que "le plan d'actions établi par le bureau de Constantine du CRA se poursuivra le mois de juillet prochain pour cibler d'autres communes d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis et d'Ain Abid", ajoutant que la priorité sera accordée aux personnes âgées et celles aux besoins spécifiques en plus des malades chroniques. Le même responsable a fait savoir que dans la

commune de Beni H'midene, 96 familles résidant dans des mechtas et des hameaux des zones montagneuses, à l'instar de Sidi Idriss, d'Ouled Niya, d'El Marra et d'El Hamri, ont bénéficié de différentes activités dans le cadre de cette caravane humanitaire où plus de 350 consultations médico-psychologiques ont été effectuées, alors que 22 nouveaux cas de personnes atteintes de diabète et d'hypertension âgées entre 40 et 80 ont été dépistés et transférés aux structures de santé pour bénéficier d'un suivi médical régulier. Il a dé-

claré, dans le même contexte, que des orientations et des conseils ont été prodigués aux familles, en matière de prévention de certaines pathologies et autour des méthodes de vaccination des enfants, ajoutant que des médicaments ont été distribués au profit, notamment des personnes âgées.

Le Bureau local du CRA de Constantine dispose actuellement de trois (3) antennes locales implantées dans les communes d'Ain Smara, de Didouche Mourad et la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on conclu.

FORUM

"La santé dans toutes les politiques" au cœur des travaux

"La santé dans toutes les politiques" a été au centre d'un Forum organisé, à Alger, sous le slogan "La santé est l'affaire de tous", en présence de représentants de ministères, d'instances consultatives, d'acteurs de la société civile et d'experts internationaux.

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé l'ouverture des travaux de ce Forum, organisé par son département, en coordination avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans son allocution à cette occasion, M. Saihi a souligné l'importance de réaliser une "synergie" entre les différents groupes de travail appartenant à plusieurs secteurs et instances consultatives afin de parvenir à des "résultats positifs" à même de contribuer à l'élaboration d'une "nouvelle vision des services de santé".

Les recommandations qui sanctionneront cette rencontre contribueront à prendre "la bonne orientation pour un sys-

tème de santé de qualité", selon le ministre qui a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à accompagner le secteur de la santé en vue de garantir une prise en charge optimale des patients.

M. Saihi a également mis l'accent sur la nécessité d'unifier et de renforcer les efforts pour "un secteur de santé alliant prévention et médecine hospitalière". De son côté, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Pr Kamel Sanhadji, a affirmé dans une déclaration à la presse, que ce forum "vise à définir la bonne stratégie pour prendre en charge la santé du citoyen", soulignant que les secteurs concernés étaient présents à cette rencontre "pour se concerter et trouver une stratégie et une méthodologie aux résultats positifs sur le citoyen". Dans le même sillage, la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabéa Kharfi, a affirmé que la "santé dans toutes les politiques" incarne "une approche novatrice qui appelle à une réflexion sur la manière de traiter



la question de la santé publique", prônant la coopération étroite entre tous les acteurs notamment en matière d'échange des données et des ressources et de développement des moyens de communication. Par ailleurs, le représentant de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué l'initiative d'organiser ce Forum qui constitue, a-t-il dit, "une occasion d'échanger les expertises afin de placer la santé au cœur de toutes les décisions politiques, économiques et sociales, à l'échelle

nationale ou entre les différents pays". Evoquant la préservation de la santé publique, plusieurs intervenants ont appelé à "contribuer à concrétiser les différentes politiques intersectorielles visant à améliorer la santé de la population".

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 37.718 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.718 martyrs et 86.377 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 60 martyrs et 140 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et

que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une

agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Ghaza: plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mercredi dans des bombardements de l'entité sioniste ayant ciblé diverses zones de la bande de Ghaza où des dizaines de maisons, de bâtiments, d'appartements résidentiels et de propriétés publiques et privées ont également été détruits, a rapporté l'agence de presse Wafa. Au 259e jour de l'agression sioniste, 15 Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement de l'occupation sioniste ayant visé une maison à Beit Lahia, dans le nord de la

bande de Ghaza, souligne Wafa qui cite des sources médicales. Selon les mêmes sources, plusieurs autres Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés suite à des tirs d'obus de l'armée d'occupation sur divers quartiers de la ville de Ghaza, notamment à Al-Zaytoun, Al-Sabra et Tal Al-Hawa.

L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, ciblé la zone est du camp de Bureij et des terres agricoles à l'ouest du camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, tandis que des dizaines d'obus ont égale-

ment été tirés vers les zones nord-est de la ville de Khan Younes. Au sud de la bande de Ghaza, l'armée d'occupation a fait exploser des immeubles résidentiels à proximité du rond-point de Zoroub, à l'ouest de Rafah, au moment où de violents bombardements d'artillerie ont été signalés dans le centre et l'ouest de la ville. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mardi à 37.658 martyrs et 86.237 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

Les habitants de Ghaza confrontés à un risque imminent de famine (Croissant-Rouge palestinien)

La Société du Croissant-Rouge palestinien a affirmé mercredi que des milliers d'habitants de la bande de Ghaza courent le risque de mourir de faim.

Dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, la Société a appelé à la nécessité d'acheminer l'aide humanitaire dans les zones nord de la bande de Ghaza et de lever le siège, mentionnant que "l'aide humanitaire aérienne ne répondait pas aux

besoins nécessaires pour réduire les taux de faim".

Elle a également appelé "à l'ouverture des points de passage et à l'acheminement de l'aide dans toutes les zones de la bande de Ghaza", soulignant que "l'occupation cible délibérément et continuellement les équipes de secours".

Un rapport international publié mardi a mis en garde contre "le risque élevé de famine dans toute la bande de Ghaza, à la lumière de l'agres-

sion sioniste continue et des restrictions à l'accès humanitaire, notant qu'"environ 96 % de la population de Gaza est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë".

Le rapport intitulé "Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire + a, en outre, indiqué que l'ensemble de la bande de Ghaza est classée comme étant en état d'urgence, ce qui constitue la quatrième étape de la classifi-

cation qui précède la famine, la cinquième étape".

Il a, dans le même contexte, souligné que "plus de 495.000 personnes (22 % de la population) sont confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë à la cinquième étape, au cours de laquelle les familles sont confrontées à de graves pénuries alimentaires, à la famine et à l'épuisement de leur capacité à faire face.

L'UE et l'OMS signent un accord pour soutenir le système de santé palestinien

L'Union européenne (UE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont signé mercredi un accord de 2,88 millions d'euros pour soutenir le système de santé palestinien, indique le Bureau du représentant de l'union en Palestine.

"Aujourd'hui, l'UE et l'OMS ont signé un accord de 2,88 millions d'euros visant à renforcer le système de financement de la santé et à rationaliser les références médicales, tout en protégeant les patients pauvres et vulnérables. L'accord a été signé au bureau du Premier ministre palestinien en présence du ministre palestinien de la Santé, Majed Abu Ramadan, et

du ministre des Finances, Omar Al-Bitar", a indiqué la représentation de l'UE sur son site.

L'accord vise, ajoute la source, à "soutenir les efforts du ministère de la Santé pour assurer un accès équitable à des services de santé de qualité à tous les Palestiniens, dans un contexte de situation financière difficile et de conséquences de la guerre à Ghaza".

A cette occasion, l'UE réitère une fois de plus son engagement à soutenir la Palestine dans l'amélioration de ses services publics.

"Ce nouveau partenariat avec l'Organi-

sation mondiale de la santé aidera les autorités palestiniennes dans leurs efforts de réforme du système de santé vers un système plus durable, efficace et équitable", a déclaré le représentant de l'Union européenne, Alexandre Stutzmann.

De son côté, le représentant de l'OMS en Palestine, Richard Peepkorn, a déclaré que "l'OMS est reconnaissante envers l'Union européenne pour son partenariat de longue date, estimant que ce projet "appuiera le ministère de la Santé dans la mise en œuvre de ses priorités de réforme du financement de la santé".

DROGUES

L'ONU alerte de nouveau sur de nouvelles drogues de synthèse

L'ONU observe l'émergence d'un nouveau groupe de drogues de synthèse potentiellement plus puissantes que le dévastateur fentanyl et pointe une "vague" de décès liés à ces substances, selon un rapport publié mercredi. Les nitazènes, 500 fois plus forts que la morphine, "sont apparus récemment dans les pays à hauts revenus, provoquant une augmentation des morts par overdose", écrit l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). L'experte Angela Me a noté lors d'un point de presse "l'expansion de ces opiacés très puissants". Provenant principalement de Chine, ils ont été identifiés aux Etats-Unis et au Canada, ou encore en Grande-Bretagne, Belgique, Estonie, Lettonie et Slovaquie. Au niveau mondial, près de 292 millions de personnes ont consommé des drogues en 2022, un chiffre en hausse de 20 % en une décennie, le cannabis restant de loin la drogue la plus largement utilisée selon l'ONU, qui cite le possible impact "nocif" de la légalisation du cannabis sur le continent américain.

SÉDENTARITÉ

Près d'un tiers des adultes dans le monde ont une activité physique insuffisante (OMS)

Près d'un tiers des adultes dans le monde ont une activité physique insuffisante, ce qui menace leur santé physique et mentale, un chiffre en hausse, selon une récente étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"L'inactivité physique est une menace silencieuse pour la santé mondiale" et "malheureusement, le monde ne va pas dans la bonne direction", a commenté lors d'une conférence de presse, le directeur de la promotion de la santé à l'OMS, Ruediger Krech, pointant une tendance "à l'opposé des espérances".

De son côté, la cheffe du département de l'activité physique de l'Organisation sanitaire onusienne, ces résultats sont "un signal d'alarme".

Si la tendance actuelle se poursuit, les niveaux d'inactivité devraient atteindre 35 % d'ici à 2030, selon les chercheurs. L'objectif mondial de réduction de l'inactivité physique de 15 % d'ici à 2030 s'éloigne encore.

En 2022, 31,3 % des adultes - environ 1,8 milliard - ne pratiquait pas une activité physique à la hauteur des recommandations pour la santé, environ cinq points de plus qu'en 2010, selon cette estimation d'experts, notamment de l'OMS, parue dans The Lancet Global Health. C'est la plus vaste faite jusqu'alors.

Pour favoriser une bonne santé, l'OMS recommande aux adultes au moins 150 minutes d'activité physique modérée par semaine (marche, natation, vélo...) ou 75 minutes d'activité intense (course à pied, sports collectifs, etc.), ou une combinaison équivalente d'activité physique modérée ou soutenue.

L'inactivité expose à des risques accrus de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2, de certains cancers, comme ceux du sein et du côlon, mais aussi de troubles mentaux, a rappelé Dr Krech.

Outre son impact individuel, le manque d'activité physique représente "un fardeau financier pour les systèmes de santé", a relevé pour sa part, Dr Leanne Riley, du département des maladies non transmissibles de l'OMS. Le Directeur Général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé dans un communiqué, repris par des médias, à "donner la priorité à des mesures audacieuses, dont des politiques renforcées et un financement accru, pour inverser cette tendance inquiétante".

MALADIE

Plus de 3.000 cas de mpox recensés dans le monde depuis le début de l'année

Plus de 3.100 cas de mpox (variole du singe) ont été identifiés dans le monde depuis le début de l'année, le nombre total des personnes infectées depuis le début de 2022 a dépassé 97.000, selon les données fournies par 117 pays, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"La mpox reste aujourd'hui une menace pour la santé publique. Depuis le début de l'année, plus de 3.100 cas confirmés en laboratoire ont été recensés dans le monde", a déclaré lors d'une conférence de presse à Genève Rosamund Lewis, chef de l'unité de l'OMS pour la maladie. Rien qu'au cours du mois de mai, l'OMS a reçu des

informations sur quelque 600 cas confirmés dans 26 pays, a-t-elle ajouté.

Elle a constaté que le nombre d'infections était croissant, notamment en Afrique. Depuis avril, 13 cas ont été confirmés en Afrique du Sud. Une flambée est enregistrée en République démocratique du Congo, avec 9.291 personnes infectées depuis le début de l'année, dont 419 sont décédées. La République du Congo a elle aussi récemment signalé un foyer de mpox, et de nouveaux cas ont été relevés au Cameroun.

Selon l'OMS, au 30 avril dernier, le plus grand nombre de cas depuis début 2022 a été enregistré aux Etats-Unis

(32.820), suivis du Brésil (11.212), de l'Espagne (7.992), de la Colombie (4.226), de la France (4.218), du Mexique (4.097), du Royaume-Uni (3.928), de l'Allemagne (3.841), du Pérou (3.812) et la Chine (2.357). Ces pays recensent 80,8 % du total des cas.

L'urgence de santé publique de portée internationale en raison de la flambée de la mpox a été en vigueur de juillet 2022 au 11 mai 2023. Elle a été levée après la diminution des cas. Selon l'OMS, la variole du singe provient du centre et de l'ouest de l'Afrique. Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en République démocratique

du Congo. Le virus se transmet généralement à l'homme des animaux sauvages, comme des rongeurs ou des primates, alors que sa transmission entre humains demeure limitée. Il provoque d'abord une fièvre et des maux de tête, accompagnés de courbatures, avant la phase d'éruption cutanée. Le taux de mortalité reste cependant faible: en général, il s'établit entre 1 % et 10 %, "la plupart des décès survenant chez les plus jeunes", souligne l'OMS. "Il n'existe pas de traitement spécifique ni de vaccin" pour la maladie, mais un vaccin antivariolique garantit une protection à 85%.

APS

GOUTTE

Un régime riche en fibres pour atténuer les douleurs

Et si un régime alimentaire riche en fibres pouvait atténuer considérablement les douleurs liées aux crises de goutte ? C'est la théorie défendue par une équipe de chercheurs brésiliens. On vous explique tout.

La goutte, c'est une forme particulière d'arthrite qui touche surtout les hommes entre 30 et 60 ans ; les femmes, elles, sont moins concernées. Cette maladie rhumatismale (autrefois appelée « maladie des rois » ou « maladie des riches ») survient lorsque le taux d'acide urique dans le sang est trop élevé - on parle d'hyperuricémie.

Chez les personnes qui souffrent de cette pathologie, l'acide urique se dépose progressivement dans une ou plusieurs articulations sous la forme de cristaux : lorsque ce déchet organique s'accumule, cela se manifeste sous la forme de « crises » extrêmement douloureuses et récurrentes. Si toutes les articulations sont susceptibles d'être touchées, le plus souvent, la crise de goutte se concentre sur l'articulation du gros orteil...

Aujourd'hui, la goutte est une maladie que l'on sait soigner : pour atténuer la douleur, les médecins prescrivent des anti-inflammatoires et, pour corriger l'hyperuricémie, un traitement hypo-uricémiant peut être nécessaire. Cependant, la première mesure à prendre, c'est

une adaptation du régime alimentaire, principale source d'acide urique : moins d'alcool, moins de poissons gras, moins de viandes rouges, moins d'abats...

UNE RÉACTION EN CHAÎNE QUI DÉBUTE AVEC LA FLORE INTESTINALE

D'après une nouvelle étude de la Federal University of Minas Gerais (au Brésil), un régime alimentaire riche en fibres pourrait permettre une atténuation de la douleur chez les patients qui souffrent de la goutte. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont organisé une expérience avec des souris, souffrant de la goutte au niveau de l'articulation du genou. Durant plusieurs semaines, celles-ci ont été nourries avec un régime alimentaire riche en fibres (fruits, légumes, produits céréaliers, légumineuses...).

Résultat ? Au terme de l'expérience, les sérologiques ont remarqué une diminution significative de la douleur chez les souris testées : l'apport en fibres était à l'origine d'une réaction en chaîne débutant



au niveau de la flore intestinale et provoquant la résorption de l'inflammation au niveau du genou... « Ces travaux montrent bien que,

dans le corps, tout est relié, explique Mauro M. Teixeira, le principal auteur de ces travaux publiés dans le Journal of Leukocyte Biology. Ils ou-

vrent peut-être la porte à de nouveaux traitements contre la goutte, une maladie qui touche environ 2 % des adultes en Occident. »

Quels aliments éviter en cas d'excès d'acide urique (hyperuricémie) ?

L'excès d'acide urique dans le sang, ou hyperuricémie, est provoqué par une consommation trop importante de certains aliments riches en purine. Il peut provoquer des crises de goutte, une forme particulière d'arthrite qui touche surtout les hommes entre 30 et 60 ans. Le point sur les aliments à éviter et les bonnes règles alimentaires à suivre pour l'éviter.

Les purines sont des molécules azotées qui se trouvent dans les organismes vivants. Elles jouent un rôle important dans certaines réactions de l'organisme. Par exemple, elles apportent des éléments essentiels à l'ADN.

L'acide urique, c'est quoi ?

L'acide urique est produit par la dégradation des purines naturellement présentes dans les aliments d'origine végétale et animale pour l'organisme. Il est normalement éliminé par l'intestin et les reins, et expulsé par les urines.

Les valeurs normales d'acide urique sont comprises entre 40 à 60 mg/l (ou 240 à 360 umol/l) pour l'homme, entre 30 à 50 mg/l (ou 180 à 300 umol/l) pour la femme et entre 25 à 40 mg/l (ou 150 à 240 umol/l) pour l'enfant. Mais, en cas d'un taux trop élevé d'acide urique dans le corps, soit on en fabrique trop ou on n'en élimine pas assez.

Pour réduire le taux d'acide urique dans le sang, Anne Guillot, diététicienne nutritionniste fait le point sur quelques règles alimentaires et les aliments à éviter ou consommer



avec modération.

Les aliments riches en purines à éviter

Voici les principaux aliments à éviter dans le cas d'un excès d'acide urique :

- viande rouge ;
- abats ;
- viandes ou poissons séchées (ou fumées) ;
- Bouillons cubes (330 mg de purines pour

10 grammes* soit l'équivalent d'une portion d'abats) ;

- Sodas et jus de fruits riches en fructose.
- Mais attention certains morceaux de viande blanche peuvent aussi afficher un taux élevé de purines.

« La viande rouge et les abats sont particulièrement à éviter, mais en réalité il faut prendre en compte le morceau de la viande pour établir sa richesse en purine. Par exemple, le filet mignon de porc affichera 146 mg d'acide urique pour 100 grammes alors que l'épaule n'en contiendra que 81,4 » explique Anne Guillot, diététicienne nutritionniste (<https://www.anne-guillot.com/>).

Les produits de la mer sont aussi à surveiller, en particulier les fruits de mer et les petits poissons gras, comme les maquereaux et sardines en boîte.

En fonction des aliments, nous avons choisi des mesures proches des dosages utilisés dans la vie courante (10 grammes pour le bouillon cube ou la spiruline, 100 grammes pour une portion de viande).

Favoriser son élimination

Pour réduire le taux d'acide urique, il est également possible de jouer sur l'élimination des purines. Pour cela, pas de secret, il faut donc boire abondamment, 2 litres d'eau par jour, (en priorité des eaux minérales alcalines type Vichy Célestins).

Enfin, même si elle est parée de multiples

vertus, la spiruline est elle aussi à laisser au placard. Cette algue contient 107 mg de purine pour 10 grammes.

« D'après une étude publiée en 2012, les végétaux ne poseraient pas de problème, car les « purines » végétales ne se transforment pas en acide urique », explique Anne Guillot.

Pour connaître toutes les concentrations d'acide urique des aliments. Si ce site est destiné à l'alimentation des animaux domestiques, les valeurs en purines sont valables aussi pour les êtres humains.

Les aliments à surveiller

« Certains aliments peuvent favoriser le déclenchement d'une crise de goutte, alors qu'ils ne contiennent pas d'acide urique, et cela par des mécanismes biologiques complexes », explique Anne Guillot. Parmi eux, on a identifié le chocolat, champignons, choux, asperges, oseille, épinards, rhubarbe, figues séchées, etc.).

Si les produits laitiers pauvres en matières grasses (fromage frais, moins de 20%, yaourt, lait demi-écrémé) favorisent l'élimination de l'acide urique, il est recommandé de limiter son apport journalier en matière grasse et en sucres pour éviter une augmentation de l'insuline qui va inhiber l'élimination de l'acide urique.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un médecin nutritionniste et/ou un diététicien qui va vous aider à réguler votre consommation de purines.

Pas de risque de fractures avec la goutte

La goutte n'augmenterait pas le risque de fractures. La goutte, une arthrite inflammatoire douloureuse, n'est pas associée à un risque accru de fracture, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Canadian Medical Association Journal (CMAJ).

Les chercheurs de de l'Université Keele au Royaume-Uni ont mené une étude avec 31 781 patients atteints de goutte et 122 961 témoins pour confirmer les risques de fractures chez les patients atteints de goutte.

La goutte est le type le plus commun d'arthrite inflammatoire. Elle concerne entre 1 % et 2 % de la population. Causée par l'accumulation de cristaux d'urate dans l'articulation, cette affection peut entraîner une douleur intense et un gonflement des articulations, le plus souvent à la base du gros orteil, mais aussi dans d'autres parties du corps. Il a été émis l'hypothèse que comme d'autres arthrites inflammatoires chroniques telles que l'arthrite rhumatoïde, la goutte peut être associée à un risque accru de fracture.

Elle concerne entre 1 % et 2 % de la population. Causée par l'accumulation de cristaux d'urate dans l'articulation, cette affection peut entraîner une douleur intense et un gonflement des articulations, le plus souvent à la base du gros orteil, mais aussi dans d'autres parties du corps. Il a été émis l'hypothèse que comme d'autres arthrites inflammatoires chroniques telles que l'arthrite rhumatoïde, la goutte peut être associée à un risque accru de fracture.

PAS DE RISQUE AUGMENTÉ DE FRACTURES

Les résultats de l'étude ont montré que la goutte n'a pas été associée à un risque accru de fracture. Les médicaments visant à abaisser les niveaux d'urate prescrits au cours de la maladie n'ont eu aucun effet néfaste ou bénéfique sur le risque à long terme de fracture.

« Notre utilisation d'une cohorte représentative nationale devrait permettre à nos résultats d'être généralisables non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans d'autres pays avec des systèmes de soins similaires », a déclaré le Dr Zoe Paskins, du Centre de soins primaires d'Arthritis Research au Royaume-Uni.

Dr. Paskins

6 maladies que l'on pensait « disparues »

Une anémie hémolytique désigne une anémie dans laquelle les globules rouges sont anormalement détruits dans le sang.



Tuberculose, gale, rougeole, goutte, coqueluche ou syphilis : on croyait ces maladies disparues. Pourtant ces « vieilles » pathologies font leur grand retour. Et certaines sont moins bénignes qu'on le pense. Que ce soit à cause des conditions d'hygiène, de vie, des habitudes alimentaires... Des maladies enses appartenant au passé sont bel et bien présentes en France et dans le monde : gale, rougeole, goutte, tuberculose, coqueluche et syphilis. En août 2018, des cas de scorbut, une maladie causée par une carence grave en vitamine C (que l'on associe volontiers aux marins, privés de fruits et légumes lors des longues traversées), ont même été signalés aux États-Unis. Causes, symptômes, traitements... Zoom sur ces 6 maladies bien actuelles.

LA SYPHILIS, SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLE

D'après une récente étude de l'Institut national de veille sanitaire, la syphilis, une infection sexuellement transmissible extrêmement contagieuse (causée par la bactérie *Treponema pallidum*), fait son grand retour depuis le début des années 2000. L'InVS a donc mis en place un réseau volontaire de surveillance afin de suivre l'évolution de la maladie qui ne fait plus partie des maladies à déclaration obligatoire depuis 2000. En 2014, ce sont plus de 1000 cas de syphilis qui ont été déclarés à l'InVS (dont 84% touchant des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) mais le nombre réel de cas est sans doute bien supérieur. Cette recrudescence de la maladie est à mettre en lien avec une augmentation des pratiques à risque observée depuis la fin des années 90. On observe en effet, depuis 1997, une augmentation de la proportion d'hommes qui ne protègent pas leurs rapports sexuels avec des partenaires occasionnels par un préservatif souligne l'Institut de veille sanitaire.

LA ROUGEOLE, GRAVE

LA COQUELUCHE, DIFFICILE À PRÉVENIR
Ce que l'on pensait être une maladie

infantile disparue fait, elle aussi, son grand retour. Mais désormais, la coqueluche ne touche plus seulement les enfants mais les adolescents et les jeunes adultes. Tout simplement parce que l'immunité conférée par le vaccin n'est pas définitive mais aussi parce que l'effet protecteur du vaccin n'est plus assez efficace face à une bactérie qui est en train de muter. La coqueluche ne fait plus partie, depuis 1986, des maladies à déclaration obligatoire mais un réseau de surveillance (Néovac) a été mis en place à l'hôpital. Selon ce réseau, 200 à 600 cas de coqueluche seraient identifiés en France chaque année, avec un risque élevé de formes graves chez le nourrisson de moins de 3 mois (non encore vacciné).

LA GALE, TRÈS CONTAGIEUSE

La gale est une parasitose hautement contagieuse liée à la colonisation des couches superficielles de l'épiderme par un acarien. Depuis quelques années,

l'Institut national de veille sanitaire évoque une recrudescence du nombre de cas de gale dans la population. Pour les chercheurs, cette progression est due en premier lieu à l'augmentation des « cas importés » avec les voyages et migrations, mais aussi à un retard du diagnostic lié à la méconnaissance de cette maladie que l'on croyait disparue. La propagation de la gale est favorisée par la vie en collectivité : les crèches et les Ehpad (établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes) sont ses lieux de prédilection.

Néanmoins, contrairement aux idées reçues, ça n'est pas une maladie liée aux conditions d'hygiène : elle touche aussi bien riches et moins riches, propres et moins propres, et ce, quel que soit le milieu social.

Cette recrudescence inquiète aussi les dermatologues car la maladie ne peut absolument pas guérir d'elle-même et les traitements sont souvent en rupture de stock.

Coqueluche : la maladie est de retour

Les adultes qui n'effectuent pas le rappel du vaccin contre la coqueluche peuvent tomber malade et contaminer des bébés. Pour eux, la maladie est très dangereuse, voire mortelle.

La coqueluche est une maladie respiratoire très contagieuse qui se caractérise par des quintes de toux persistantes, sans fièvre, associées à une reprise respiratoire difficile, des apnées, ou encore des vomissements. « Considérée longtemps, par erreur, comme une maladie de la petite enfance, la coqueluche peut être sévère pour l'homme à tout âge », indique l'Institut Pasteur.

Si l'incidence de la coqueluche a largement diminué depuis l'introduction du vaccin, celui-ci ne protège que pendant six à huit ans, et la maladie est réapparue vers 1990 dans l'Hexagone. Nicole Guiso, chef d'unité et responsable du centre de référence de la coqueluche à l'Institut Pasteur, interviewé par Le Figaro, met en garde contre un retour de la maladie, si les rappels vaccinaux ne

sont pas effectués. « Des études réalisées par l'Institut Pasteur ont récemment montré une augmentation de l'incidence chez les adultes, qui peuvent contaminer les bébés », rappelle-t-elle. Chez les nourrissons, la coqueluche peut être particulièrement dangereuse, voire mortelle.

UN VACCIN PAR VOIE NASALE

Leur vaccination est recommandée dès l'âge de deux mois avec des rappels fixés à 16-18 mois, 11-13 ans et 27-28 ans. « De plus, un rappel est recommandé chez les tous les adultes n'ayant pas eu de vaccination anticoquelucheuse depuis dix ans avec un vaccin combiné aux vaccins tétanique, diphtérique et poliomyélique », ajoute l'Institut Pasteur. Les futurs parents et leur entourage sont particulièrement concernés par ces nouvelles recommandations. Un programme de recherche européen, coordonné par l'Institut national de la santé (Inserm), a évalué l'efficacité et l'innocuité d'un nouveau concept de vaccination



par voie nasale pour lutter contre la coqueluche. Mais les Français vont devoir attendre la fin du développement industriel de ce produit avant qu'il ne soit commercialisé.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE

La Mauritanie élit son président samedi

Les Mauritaniens sont appelés aux urnes samedi pour élire leur prochain président, alors que le sortant Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani est candidat à sa propre réélection.

Environ 1,94 million d'électeurs devront choisir parmi sept candidats, tous des hommes, lequel dirigera pendant cinq ans la Mauritanie.

"Cette élection est charnière dans l'histoire politique de la Mauritanie", a expliqué Abdellahi Ewah, professeur à l'université de

Nouakchott, qui se présente comme soutien du président. Elle permettra d'"enraciner la stabilité", a-t-il soutenu.

M. Ghazouani s'est fixé comme priorité la lutte contre la pauvreté et le soutien à la jeunesse. Les moins de 35 ans représentent plus de 70% de la population.

L'Union africaine a envoyé 27 observateurs de court terme pour superviser cette élection. L'Union européenne a, de son côté, dépêché trois experts électoraux. Le gouvernement mauritanien a mis en place un Observatoire national chargé de surveiller l'élection.

SOUDAN DU SUD

La MINUSS renforce les patrouilles de sécurité dans le pays

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a déclaré avoir intensifié les patrouilles de sécurité dans l'Etat d'Unité du Soudan du Sud et dans la zone administrative de Ruweng après que des affrontements ont fait au moins 25 morts au cours du week-end dernier. Dans un communiqué publié mardi soir, la MINUSS a indi-

qué qu'elle s'était également engagée auprès des autorités locales et des services de sécurité dans les zones agitées "afin de rétablir le calme dans la région".

Le chef de la MINUSS, Nicholas Haysom, a lancé un appel au calme dans la région, déclarant que la mission de l'ONU était "préoccupée par l'escalade de la violence".

"Nous exhortons les autorités nationales et locales à faire tout leur possible pour s'assurer que les jeunes armés s'abstiennent de se battre et pour atténuer les tensions et rétablir le calme dans les zones affectées", a appelé M. Haysom.

Selon lui, il est vital que les différends et les griefs soient résolus par le dialogue plutôt que

par le conflit, qui cause d'immenses souffrances aux communautés prises entre deux feux. La MINUSS a déclaré que ses casques bleus avaient intensifié leurs patrouilles et qu'elle allait augmenter les effectifs de leur base temporaire pour aider à protéger les civils dans la région, en réponse à la détérioration de la situation sécuritaire.

MANIFESTATIONS AU KENYA

Le président annonce le retrait du projet de budget 2024-25

Le président kényan William Ruto a annoncé mercredi le retrait du projet de budget 2024-25 prévoyant des hausses de taxes, à l'origine d'une contestation dans le pays qui a sombré mardi dans une violence meurtrière.

"Après avoir écouté attentivement le peuple kényan, qui a dit haut et fort qu'il ne voulait rien avoir à faire avec ce projet de loi de finances 2024, je m'incline et je ne promulguerais pas le projet de loi de finances 2024, qui sera par conséquent retiré", a déclaré William Ruto dans un discours au lendemain d'une journée de manifestation contre ce texte.

"Après l'adoption du projet de loi, le pays a été témoin d'une large

expression de mécontentement à l'égard du projet de loi tel qu'il a été adopté, qui a malheureusement entraîné des pertes de vies humaines et des destructions de biens", a ajouté le chef de l'Etat.

Le vote du texte mardi par le Parlement, où le parti présidentiel Kenya Kwanza est majoritaire, a déclenché la colère des manifestants réunis non loin, à Nairobi, dans le cadre d'une troisième journée de contestation du texte en huit jours.

La foule a pris d'assaut le Parlement, saccageant et incendiant des bâtiments, dans une attaque inédite dans l'histoire du pays indépendant depuis 1963. Le président a appelé à une concertation

nationale. "Puisque nous nous sommes débarrassés du projet de loi de finances 2024, il est nécessaire d'avoir une conversation en tant que nation à l'avenir. (...) Comment gérer ensemble notre situation d'endettement ? (...) Je proposerai un engagement avec les jeunes de notre nation, nos fils et nos filles", a-t-il affirmé.

Pour le gouvernement, ces mesures fiscales étaient nécessaires pour redonner des marges de manœuvre au pays, lourdement endetté (la dette publique représente environ 70% du PIB), et financer son ambitieux budget 2024-25 tablant sur 4.000 milliards de shillings (29 milliards d'euros) de dépenses, un record.

L'Union africaine et l'ONU préoccupés par les violences au pays

Le chef de la Commission de l'Union africaine a exprimé mardi sa "profonde inquiétude" après les manifestations anti-taxes marquées par des violences meurtrières mardi au Kenya, en exhortant le pays à "faire preuve de calme et à

s'abstenir de toute nouvelle violence". Moussa Faki Mahamat a fait part dans un communiqué de sa "profonde inquiétude (face) aux explosions de violence qui ont suivi les manifestations publiques et ont entraîné des pertes en vies humaines et dégâts ma-

tériels", alors que la police est accusée d'avoir réprimé ces rassemblements en tirant à balles réelles.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies est "profondément préoccupé" par les violences qui agitent actuellement le Kenya, a

affirmé mardi son porte-parole.

Antonio Guterres est également "très attristé" par les informations faisant état d'au moins cinq morts dans ces violences en marge de manifestations, a indiqué le porte-parole Stéphane Dujarric.

MOZAMBIQUE

Le Conseil constitutionnel accepte quatre candidats à la présidentielle

Le Conseil constitutionnel (CC) du Mozambique a approuvé quatre candidats pour les élections présidentielles d'octobre, selon un communiqué officiel publié lundi. Sur les onze candidats, seuls Daniel Chapo du Frelimo, parti au pouvoir, Ossufo Momade de la Renamo, principal parti d'opposition, Luterio Simango du Mouvement démocratique ozambicain (MDM) et Venancio Mondlane de la Coalition de l'alliance démocratique (CAD), nouvellement formée, ont été validés.

Dans un communiqué officiel publié lundi, les juges du CC ont confirmé que les candidats approuvés répondaient à toutes les exigences constitutionnelles et légales. "Daniel Chapo, Ossufo Momade, Luterio Simango et Venancio Mondlane avancent dans la compétition électorale, représentant les principaux partis et coalitions du pays", indique le communiqué du CC.

Les sept autres candidats potentiels issus de partis mineurs n'ont pas été approuvés par le CC. Les raisons invoquées sont l'insuffisance des signatures de soutien et le non-respect des exigences formelles et matérielles.

"Les juges ont détaillé que pendant le processus de vérification, il y avait des irrégularités significatives dans les candidatures rejetées", indique le document. Le processus de vérification approfondie était essentiel pour garantir l'authenticité des signatures et la conformité aux exigences électorales, ajoute le CC.

L'approbation des candidats intervient à un moment crucial pour la démocratie mozambicaine, l'attention se portant sur la transparence et l'intégrité du processus électoral. Les observateurs internationaux suivront de près les élections, qui sont considérées comme un test important pour la stabilité politique dans la région", a déclaré le conseil.

SOUDAN

Le HCR appelle à un soutien pour répondre aux besoins des réfugiés soudanais à la frontière tchadienne

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a appelé, mardi, à une aide internationale urgente pour répondre aux besoins des réfugiés soudanais à la frontière tchadienne.

"Face au nombre croissant de réfugiés soudanais dans les zones frontalières, aux problèmes de santé croissants, à l'escalade des incidents de sécurité et à l'imminence de la saison des pluies, une action immédiate s'impose", indique la représentante du HCR au Tchad, Laura Lo Castro, lors d'une conférence de presse à Genève.

Depuis avril 2023, le conflit au Soudan a contraint plus de 600 000 réfugiés et 180 000 rapatriés tchadiens, en grande majorité des femmes et des enfants, à fuir vers le Tchad, et plus de 115 000 sont arrivés depuis début 2024, selon le HCR.

L'agence onusienne prévient que cet afflux "ne montre aucun signe de ralentissement, avec une moyenne de 630 personnes traversant la frontière d'Adre chaque jour au cours du mois dernier".

Le HCR et ses partenaires ont étendu les installations de réfugiés existantes et en ont créé six nouveaux, ainsi que la construction de deux villages pour les rapatriés tchadiens. Toutefois, "ces efforts ne suffisent pas à répondre aux besoins criants", souligne Lo Castro. "Les conditions de surpeuplement et d'insalubrité à Adre ont conduit à une grave crise sanitaire, avec plus de 1 200 cas d'hépatite E signalés, dont trois décès. L'imminence de la saison des pluies, attendue entre juin et septembre, menace d'exacerber cette crise, entraînant potentiellement des épidémies de maladies d'origine hydrique telles que le choléra et entravant l'accès humanitaire", avertit la représentante du HCR.

L'appel du HCR pour 2024 pour la réponse dans l'est du Tchad est sous-financé, avec seulement 10% des 214,8 millions de dollars demandés reçus jusqu'à présent. Pour couvrir les besoins immédiats, le HCR a besoin d'urgence de 80 millions de dollars pour construire trois sites supplémentaires dotés de services et d'infrastructures essentiels afin de relocaliser 150 000 nouveaux arrivants supplémentaires attendus. cadre des forces de la Communauté de développement d'Afrique australe.

APS

NIGER

20 militaires et un civil tués dans une attaque terroriste (ministère de la Défense)

Vingt militaires et un civil ont été tués mardi dans l'ouest du Niger lors d'une attaque perpétrée par une "coalition de groupes armés terroristes", a annoncé le ministère nigérien de la Défense

dans un communiqué lu à la télévision.

"Mardi 25 juin aux environs de 10h00 (09h00 GMT), un détachement des Forces de défense et de sécurité (FDS) (...) a fait l'objet

d'une attaque par une coalition de groupes armés terroristes aux abords du village de Tassia", indique le ministère, qui fait état de "21 martyrs dont un civil" et "9 blessés pris en charge".

PALESTINE

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut mercredi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont introduits par groupes successifs dans l'enceinte de la mosquée, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels tal-mudiques, précise Wafa. De son côté, la police de l'occupant sioniste a imposé des restrictions à l'entrée des fidèles Palestiniens à

Al-Aqsa et renforcé ses mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El-Qods qu'elle a transformé en caserne, ajoute la même source, relevant que des centaines de policiers ont été déployés à courte distance, notamment devant les portes de la mosquée sainte.

Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Cisjordanie : la ville de Halhul prise d'assaut par les forces sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont commis tôt mercredi matin et dans la nuit de mardi plusieurs agressions et violations contre des Palestiniens sans défense en Cisjordanie occupée, indique Wafa, selon laquelle les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut la ville de Halhul, au nord d'Al Khail, et ont saisi un certain

nombre de véhicules Palestiniens.

Une force importante de l'armée d'occupation sioniste, explique Wafa, a pris d'assaut plusieurs quartiers de la ville de Halhul, perquisitionné et fouillé les maisons et saisi un grand nombre de véhicules de Palestiniens.

Mardi soir, un jeune Palestinien a été blessé et battu par les forces d'oc-

cupation sionistes à l'entrée nord de la ville d'Al Khalil, alors qu'un autre Palestinien a été arrêté dans la région de Beit Ainun, au nord d'Al Khalil, tandis qu'à Al Qods occupée, de violents affrontements ont éclaté mardi soir avec les forces d'occupation sionistes dans la ville d'Issawiya, au nord-est de la ville occupée. Selon Wafa, les

forces d'occupation sionistes ont tiré des bombes lacrymogènes, assourdissantes et incendiaires sur les Palestiniens et leurs maisons à Issawiya lors de ces affrontements. L'incursion militaire sioniste dans la ville a coïncidé avec le déclenchement d'incendies gigantesques à proximité du camp palestinien, précise Wafa.

Cisjordanie occupée: 20 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, 20 Palestiniens, dont une femme et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prison-

niers palestiniens. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Jénine, Beit Lehm et Qalqilya et ont été accompagnées d'agressions et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 9.400, précise également le communiqué, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

La reconnaissance par l'Arménie de l'Etat de Palestine, un pas vers la fin de l'occupation (Abbas)

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a remercié le président de la République d'Arménie, Vahagn Khachaturian, pour l'annonce par Erevan de la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine, qualifiant cette décision de "pas en avant" vers la fin de l'occupation dans les territoires palestiniens.

Dans un message de remerciement et d'appréciation au président arménien, publié par l'agence de presse Wafa,

M. Abbas a déclaré que "la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Arménie exprime les valeurs de l'Arménie et l'engagement de ses dirigeants en faveur de la justice et de sa croyance dans les droits de l'homme".

Cette reconnaissance, a poursuivi le président palestinien, "confirme la profondeur des relations d'amitié et de respect qui unissent les deux pays et peuples palestinien et arménien". Elle contribue également à "atténuer

l'injustice qui a été infligée au peuple palestinien au moment où notre peuple fait face à l'agression sanglante" menée par l'entité sioniste contre la bande de Gaza depuis près de neuf mois.

"Votre sage décision, qui est conforme au droit international, aux résolutions de légitimité internationale et des Nations unies, est un pas en avant vers la reconnaissance du droit de notre peuple palestinien à ses terres situées aux frontières de

1967, et vers la nécessité de mettre fin à l'occupation", a encore dit M. Abbas à son homologue arménien.

Et de conclure: "Nous attendons avec impatience que les pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine, suivent votre exemple pour parvenir à la sécurité, à la paix et à la coexistence entre l'Etat de Palestine et les pays de la région, afin que tous les peuples de notre région puissent vivre dans la paix et la stabilité".

La pénurie de carburant entrave l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza (ONU)

Le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric, a affirmé que la pénurie de carburant continuait d'entraver les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

S'exprimant mardi soir au cours du point de presse quotidien, Dujarric a fait savoir que "le carburant entrant à Ghaza avait diminué à 14% depuis octobre 2023", soulignant que "la quantité

mensuelle est d'environ 2 millions de litres, alors que cette dernière était de 14 millions de litres avant l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne".

L'entité sioniste poursuit son agression dans l'enclave palestinienne en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant l'arrêt immédiat de ses bombardements et de l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) émettant des me-

sures conservatoires pour prévenir un génocide et améliorer la situation humanitaire à Ghaza.

Le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye, avait demandé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre le premier ministre de l'entité sioniste Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

HAÏTI

L'ONU salue l'arrivée du 1^{er} contingent kenyan de la mission multinationale de soutien à la sécurité

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité de l'arrivée mardi à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, du premier contingent kenyan de la mission multinationale de soutien à la sécurité pour appuyer la Police nationale haïtienne à affronter la violence des gangs.

Guterres "appelle tous les Etats Membres à veiller à ce que la mission reçoive le soutien financier dont elle a besoin pour mener à bien son mandat", a dit son porte-parole, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse au siège de l'ONU à New York.

Le chef de l'ONU suit de près "les progrès réalisés dans les modalités de gouvernance de transition visant à restaurer les institutions démocratiques du pays grâce à des élections pacifiques, crédibles, participatives et inclusives", a-t-il ajouté.

L'ONU, à travers son Bureau intégré en Haïti, le BINUH, aux côtés des agences, fonds et programmes concernés, continuera à soutenir Haïti et sa population sur la voie des élections, a précisé le porte-parole.

Sur la plateforme X, le BINUH a également salué l'arrivée du premier contingent du Kenya pour soutenir la Police nationale haïtienne. "C'est une étape cruciale dans la lutte pour rétablir la sécurité dans la capitale haïtienne et ses environs, et protéger les droits des Haïtiens", a-t-il écrit.

Le déploiement de la mission multinationale de soutien à la sécurité a été autorisé en octobre 2023 par le Conseil de sécurité de l'ONU en réponse à un appel lancé par les autorités haïtiennes.

La mission, qui sera dirigée par le Kenya, doit compter environ 2.500 officiers de police. Outre le Kenya, les Bahamas, le Bangladesh, la Barbade, le Belize, le Bénin, le Tchad, et la Jamaïque ont officiellement notifié au secrétaire général onusien leur intention de fournir du personnel à la mission multinationale.

Quelque 5,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en Haïti et 578.000 hommes, femmes et enfants sont déplacés à l'intérieur du pays.

Le plan de réponse humanitaire de 674 millions de dollars pour Haïti n'est financé qu'à hauteur de 23,5%, soit 158 millions de dollars versés.

UE

Von der Leyen obtiendra un second mandat à la suite d'un accord conclu par les dirigeants de l'UE (médias)

L'Allemande Ursula von der Leyen s'apprête à accomplir un second mandat en tant que présidente de la Commission européenne après que les dirigeants politiques européens sont parvenus à un consensus mardi, selon les rapports de plusieurs médias.

Citant des responsables de l'Union européenne (UE), Politico affirme que l'accord a été conclu entre six dirigeants de l'UE.

Il s'agit du Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, du Premier ministre polonais Donald Tusk, du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, du chancelier allemand Olaf Scholz, du président français Emmanuel Macron et du Premier ministre néerlandais Mark Rutte.

Les six dirigeants des trois principaux groupes centristes ont également approuvé la formule selon laquelle l'ancien Premier ministre portugais Antonio Costa deviendrait président du Conseil européen et la Première ministre estonienne Kaja Kallas la cheffe de la politique étrangère de l'UE.

Les dirigeants des Etats membres de l'UE devraient approuver l'accord lors du prochain sommet de l'UE à Bruxelles, qui débutera jeudi.

Toutefois, l'accord a fait l'objet de critiques. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a exprimé sa désapprobation sur la plateforme du réseau social X, affirmant que l'accord encourageait la division plutôt que l'inclusion. "Les hauts fonctionnaires de l'UE devraient représenter tous les Etats membres, et pas seulement les gauchistes et les libéraux", a-t-il ajouté.

APS

MÉDIA

Distinction des lauréats au concours du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique 2024

Les lauréats au concours du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique 2024 ont reçu, mardi à Alger, leurs distinctions lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.



Ce concours a été organisé conjointement par le ministère de la Communication et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, à l'occasion de la journée nationale du tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année.

Cette initiative tend à promouvoir la destination touristique Algérie aux niveaux national et international, et à mettre en exergue les efforts des hautes autorités du pays en matière d'encouragement du tourisme international.

Le jury du concours qui a reçu 174 œuvres médiatiques touristiques, a annoncé les noms des lau-

réats. Il s'agit de Chahrazed Yennou, journaliste à l'ENTV ayant remporté le Prix du meilleur reportage télévisé, Youcef Khelif, journaliste à la Radio algérienne (Prix du meilleur reportage radio-phonique), Abdelhakim Assabaa (meilleur article touristique), outre le site Web "Tahwas press" qui a décroché le Prix du meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien. En marge de la cérémonie, une convention de coopération a été signée entre l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) et cinq (5) établissements hôteliers sous la tutelle du minis-

tère du Tourisme, au profit des membres de la corporation de la presse. Il s'agit de l'Office national du tourisme (ONT), du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), de la Société d'investissement hôtelière (SIH), de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT).

La convention vise à contribuer activement à la promotion du tourisme en Algérie, qui s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ENFANT

Bouira célèbre au théâtre de verdure la Journée mondiale de l'enfant africain

Une cérémonie célébrant la Journée de l'enfant africain a été organisée, mardi en fin d'après-midi, au théâtre de verdure M'Cheddou Salah de la ville de Bouira en présence d'un public nombreux dont des centaines de familles accompagnées de leurs enfants.

Initiée par la maison de la culture Ali Zaïmoum en collaboration avec le comité des fêtes de la ville de Bouira, la cérémonie a été marquée par une série d'activités culturelles et artistiques animées par des artistes et comédiens de l'association du théâtre libre de Bouira. Le coup d'envoi des festivités a été donné à 18h00 en présence de centaines d'enfants venus des quatre coins de la wilaya en compagnie de leurs familles pour assister aux différents spectacles de magie, de clown, ainsi que de chants et de comédie.

"Ces activités artistiques entre dans le cadre de la célébration de la Journée de l'enfant africain coïncidant avec le 16 juin de chaque année, et aussi dans le

cadre du programme d'été destiné aux enfants de la wilaya", a expliqué à l'APS Mokbel Mohand Zine, directeur de la maison de la culture Ali Zaïmoum.

Les gradins du théâtre étaient archicomblés et une ambiance de fête et de joie s'est emparée des lieux sous l'effet de la musique et de chants destinés aux enfants, en quête de loisir et de détente en ce début des vacances d'été.

"Je suis venu moi et mes deux enfants pour assister à cette cérémonie organisée à l'occasion de la Journée de l'enfant africain", a confié à l'APS Haroun, un quadragénaire issu de la ville d'Ain Bessam.

Plusieurs dizaines autres familles, issues de M'Cheddallah, Haizer, Bechloul, et d'autres communes, ont fait le déplacement en compagnie de leurs enfants jusqu'à la ville de Bouira pour permettre à leurs bambins d'assister au gala et aux spectacles animés tout au long de la cérémonie.

ARCHÉOLOGIE

L'archéologue algérien Toufik Hamoum nommé vice-président du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB)

L'archéologue algérien et expert du patrimoine subaquatique, Toufik Hamoum, a été nommé récemment au poste de vice-président du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) de la convention de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, a-t-on appris auprès du Conseil.

Toufik Hamoum, ancien directeur du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) a été nommé vice-président du (STAB), lors d'une réunion tenue le 4 juin.

Ce Conseil scientifique consultatif œuvre à accompagner les projets de valorisation et de protection du patrimoine culturel subaquatique dans les pays membres de la convention de l'Unesco de 2001.

Lors de cette réunion la com-

mission des Etats parties est revenue sur les réalisations de l'année dernière, dont le Colloque international sur le patrimoine culturel subaquatique organisé à Alger en février dernier.

Enseignant à l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger et chargé de mission auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Toufik Hamoum est membre du Conseil consultatif scientifique et technique de la convention Unesco de 2001 pour la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Ayant déjà assuré la présidence du STAB durant deux mandats, Toufik Hamoum est également membre du Comité international

de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique aux Bances Skerki (sud de l'Italie), et expert du patrimoine culturel auprès de l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (Icesco) et du Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Adoptée en 2001, la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique est un instrument juridique pour lutter contre les pillages, la destruction, la dégradation et l'exploitation commerciale illicite du patrimoine subaquatique au niveau international.

Soixante-dix-sept (77) pays ont ratifié cette convention depuis son adoption dont l'Algérie en 2015.

ARTISANAT

Tizi-Ouzou: la 18^e fête du bijou d'Ath Yenni programmée du 25 juillet au 3 août

La 18^e édition de la fête du bijou de la commune d'Ath Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, se tiendra cette année du 25 juillet au 3 août prochain, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Le comité des fêtes de la localité montagnaise, réputée pour sa bijouterie traditionnelle à base d'argent décoré de corail et d'émail, s'est réuni hier soir, lundi, afin d'arrêter la date de la tenue de cette fête, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ath Yenni, Abdellah Djennane.

Cette manifestation culturelle et commerciale est une opportunité pour les artisans bijoutiers participants de vendre leur production, mais aussi aux amateurs de bijoux traditionnels et aux touristes internes et étrangers, dont de nombreux fidèles à ce rendez-vous, qui visitent la fête, de s'acquérir boucles, bracelets, colliers, fibules ou autres pièces.

"La décision d'organiser la fête en dépit des difficultés liées au manque de la matière première, auxquelles font face les bijoutiers, est dictée par le souci de pérenniser la manifestation et cet art ancestral", a souligné M. Djennane.

Ce responsable élu a noté que les bijoutiers font face, cette année, à un sérieux problème de manque de la matière première, à savoir le corail, mais surtout l'argent, matériau de base indispensable pour la fabrication du bijou d'Ath Yenni et garantissant, avec le corail et l'émail, son authenticité.

La réunion du comité des fêtes et les débats étaient focalisés sur "la rareté de la matière première, notamment l'argent, et les solutions possibles ainsi que les mécanismes à déployer pour une solution à cette situation", a-t-il déploré.

Toutefois, vu l'apport économique de la fête du bijou à toute la région, ainsi que la dynamique qu'elle génère localement, il a été décidé du maintien de cet événement phare à Ath Yenni car offrant une tribune d'expression aux bijoutiers qui pourront ainsi exposer leurs problèmes en présence des autorités concernées.

D'autres réunions seront programmées ultérieurement afin de tracer le programme de la 18^e édition de cette fête.

MUSIQUE

24^e édition du Festival européen de Musique en Algérie, du 27 juin au 3 juillet au TNA d'Alger

La 24^e édition du Festival européen de Musique en Algérie se déroulera du 27 juin au 3 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sous le thème "EuropAfrica", avec au menu des spectacles de musique et de danse reflétant la diversité culturelle des pays méditerranéens et africains, ont annoncé mardi à Alger les organisateurs lors d'une conférence de presse.

La 24^e édition du Festival européen de musique en Algérie verra la participation de "13 pays de l'UE qui présenteront un riche programme de spectacles de musique et de danse", a révélé l'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne auprès de l'Algérie, Thomas Eckert, soulignant que "cet événement annuel organisé par la délégation de l'UE en Algérie, depuis un quart de siècle, est devenu une célébration unique des liens entre l'UE et l'Algérie".

Le choix du thème "EuropAfrica" "est le reflet des liens indéniables unissant l'Europe et l'Afrique", a-t-il ajouté, précisant que "les artistes européens qui animeront les sept (7) soirées du Festival sont soit d'origine africaine, soit ils entretiennent un lien très fort avec l'Afrique et sa musique vibrante et variée".

L'organisation d'un festival de "cette envergure en Algérie, un pays au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, est une opportunité précieuse de renforcer les ponts culturels entre les deux rives de la Méditerranée. C'est, également, une occasion de célébrer ensemble la richesse des métissages et des influences réciproques qui enrichissent nos patrimoines respectifs", a affirmé M. Eckert.

Treize pays participeront à cet événement culturel dont la Belgique, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la Slovaquie qui participe pour la première fois.

Le programme prévoit 14 spectacles rassemblant plusieurs genres musicaux à savoir le Jazz, l'Afrobeat, le flamenco, le tergui blues, la pop, le RnB, le rock, le Hip hop ou encore la musique électronique. La soirée inaugurale sera animée par le groupe algérien "Tikoubaouine" qui incarne un genre musical singulier appelé "le blues du désert".

Le concert d'ouverture sera marqué par la présence de la Belgique, en sa qualité de présidente du Conseil de l'Union européenne. La Belgique sera représentée par la Koriste belgo-camérounaise, Lubiana.

La dernière soirée sera dédiée à la musique rock, hip hop, RnB et RAP avec le groupe allemand "Lilia x Rioé". A son tour le chanteur pop RAP tchèque d'origine algérienne, Sofiane Medjmedj se produira à cette soirée.

Ce rendez-vous annuel organisé depuis l'année 2000 par la délégation de l'UE en Algérie en collaboration en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Office national de la Culture et de l'Information ainsi que le Théâtre national algérien (TNA) dans l'objectif de renforcer le dialogue interculturel.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Clôture à Alger des activités scientifiques, culturelles et sportives universitaires et distinction des lauréats

Les lauréats des compétitions et concours universitaires, des activités scientifiques, culturelles et sportives organisés par la direction de la Vie estudiantine au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique durant la saison 2023-2024, ont été distingués, mardi à Alger, par le ministre du secteur, M. Kamel Badari qui a présidé la cérémonie de remise des prix, accompagné de hauts responsables d'encadrements pédagogiques de différentes universités et départements sous tutelle.

Lors de cette cérémonie, accueillie dans l'amphithéâtre de la Faculté de Gestion économique de l'Université Alger 3 à Dely Brahim, M. Kamel Badari a rappelé, dans son allocution d'ouverture, que, pour cette année, "un demi million d'étudiants ont animé les activités scientifiques, culturelles et sportives, avant de noter avec satisfaction, la "réalisation des objectifs stratégiques" que l'Université algérienne s'était fixée, parmi lesquels, "la récolte fructueuse de la graine de l'Algérie nouvelle semée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Soulignant le rôle "considérable qu'incarne l'Université algérienne" dans la promotion de ce nouveau cap prometteur, le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique a affirmé que "par la maîtrise de la technologie et de la connaissance, les étudiants algériens sauront conduire l'Algérie à bon port", de manière à lui permettre de maîtriser les technologies nouvelles et répondre "aux besoins socio-économiques" pour faire atteindre ainsi à l'institution qui leur donne le savoir, le statut d'"université citoyenne". Rappelant que l'université, ce "lieu de rapprochement et d'échange entre étudiants de différentes régions d'Algérie", a renoué avec les compétition sportives, M. Badari a souligné la présence de trois étudiants algériens parmi

la délégation d'athlètes qualifiés aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Du 22 au 25 juin, une quinzaine de catégories diverses soumises aux compétitions et aux concours, lancés le 19 septembre 2023 depuis l'Université Alger 3, ont constitué l'objet de cette cérémonie de clôture qui "ne répercute qu'une fine partie du programme intense de l'activité scientifique, culturelle et sportive, dans les universités", a expliqué à l'APS, le sous directeur de l'animation en milieu universitaire, Azzeddine Rebiga. Ainsi et dans des atmosphères de joie et de convivialité, la lauréate du prix du concours de la meilleure programmation robotique, Jomana El Gherbi de l'université de Biskra, a été distinguée pour son projet, "Bus-Link", une application d'une intelligence hautement appréciée qui permet à l'étudiant d'entrer facilement en contact avec le moyen de transport universitaire qu'il compte prendre. Dans les catégories littéraires du meilleur, "Défi à la lecture", "Auteur-poète", "Nouvelle" et "Prose", les étudiantes et étudiants, Roumaïssa Souaïdia de Ouargla, Mohamed Lamine Kena de Ghardaïa, Hanane Bensalem de Sétif et Ghania Khelifi d'Oran, ont respectivement été distingués du premier prix, alors que dans les disciplines sportives, le trophée de Champion pour la saison 2023-2024 est revenu, dans la catégorie Foot-Ball aux collectifs mas-

culin et féminin de la Ville universitaire d'Oum El Bouaghi. Dans les catégories du Basket-Ball, Volley-Ball et Hand-Ball, chez les femmes ou hommes, des Villes universitaires, ont arraché la première place du podium. C'est en cela que les équipes d'Alger (femmes) et Ain Temouchent (hommes), Bejaïa (femmes) et Sétif (hommes), ainsi que Tizi-Ouzou (femmes) et Alger (hommes) ont obtenu la première place respectivement dans leur catégorie et distingués par M. Kamel Badari et les différents responsables universitaires l'accompagnant. Auparavant,

un court document filmé de présentation des différentes activités scientifiques, culturelles et sportives, a été projeté sur le grand écran de l'amphithéâtre, après la visite que M. Kamel Badari a accordée aux stands d'une exposition d'une quinzaine d'universités, représentant plusieurs régions d'Algérie, où différents travaux et activités d'étudiants, dans la littérature, la poésie, la calligraphie, la robotique, les expériences scientifiques, la protection de l'environnement et les arts plastiques, entre autres, ont été mis en valeur.

ESPACE

Décollage d'un satellite américain pour mieux prévoir les tempêtes solaires

Un nouveau satellite américain devant permettre de considérablement améliorer les prédictions en matière de tempêtes solaires, des événements capables de perturber les réseaux électriques et de communications sur Terre, a décollé mardi de Floride.

Le satellite, qui pèse près de 3 tonnes et fait la taille d'un petit bus scolaire, permettra aussi d'observer les ouragans ou encore les feux sur Terre, jusque dans les années 2030. Le décollage d'une fusée Falcon Heavy de SpaceX transportant le précieux chargement a eu lieu en fin d'après-midi depuis Cap Canaveral. Il s'agit du dixième décollage de la puissante Falcon Heavy, qui devrait relâcher sa cargaison dans l'espace environ 4H30 après le lancement. Nommé GOES-U, l'engin est le dernier d'une série de quatre satellites issus d'une collaboration entre la Nasa et l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Wilaya de Biskra

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° : 01

La Direction de l'urbanisme et de la construction de wilaya de Biskra met en demeure l'entreprise - **ETB HANI ABD ERRAZAK**, Hai 18 Fevrier Commune de Milili - Wilaya de Biskra, titulaire du contrat N° : 86/2023 du 24/09/2023, relatif au projet : Lotissement 108 lots Ben Tiou - Commune de M'khadma Lot 33 : Poste transformateur (Génie civil) et Lotissement 60 lots Hai Bouaadja - Commune de Oumeche Lot 34 : Poste transformateur (Génie civil) et un délais de réalisation de Quatre (02) Mois.

Met en demeure pour :

- Démarrage des travaux en mobilisant tous les moyens humains et matériels déclaré par votre entreprise dans le cahier des charges du projet.
- Livrer le projet dans le délai contractuel.

Et ce, dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la première parution de cet avis.

Dans le cas contraire la Direction prendra les mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 0974.06.01.90.002.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/2024

Le wali de la wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert n°15/2024, en vue de « fourniture et livraison de trousseaux scolaires au profit de la wilaya de Bejaia pour la rentrée scolaire 2024/2025 ».

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres, qu'ils soient société de production, d'importation, de vente en gros, ou détaillants, disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux dispositions de la présente offre. Peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de Bejaia, Direction de l'Administration Locale, contre paiement d'une somme de Deux mille dinars Algériens (2000DA) non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° 402.001. (Les soumissionnaires sont tenus de se conformer à l'activité du registre de commerce par rapport à l'objet de l'offre).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, les offres sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/2024 »

PROGRAMME : « fourniture et livraison de trousseaux scolaires au profit de la wilaya de Bejaia pour la rentrée scolaire 2024/2025 ».

Elles seront déposées à l'adresse suivante :

Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de l'Administration Locale- Avenue de la liberté -Bejaia-

➔ Dossier de candidatures :

- ✓ Déclaration de candidature, déclaration de probité.
- ✓ Statuts pour les sociétés.
- ✓ Attestation de dépôts des comptes sociaux auprès du CNRC, pour les entreprises morales.
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ✓ Registre de commerce
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
- ✓ Agrément d'exercice de l'activité

➔ Offre Technique :

- ✓ Déclaration à souscrire.
- ✓ Délais de livraison, délais de garantie, Service après vente.
- ✓ Documentation sur l'équipement proposé (Marque, type, catalogues, fiches techniques, brochure, CD-ROM photos).

✓ Cahier de charge portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

➔ Offre Financière :

- ✓ Lettre de Soumission
- ✓ Le bordereau des prix unitaires, paraphé et signé
- ✓ Le devis quantitatif et estimatif, paraphé et signé
- ✓ Cahier des charges (offre financière) dûment rempli, paraphé, signé et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à Quatorze heures.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de Cent-cinq (15) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:10

HPI

Saison 2 - Épisode 1



À l'issue d'une séance de shopping endiablée, Morgane découvre une scène de crime dans un magasin de chaussures. Sur place, elle retrouve le commandant Karadec. Les premiers éléments de l'enquête font état de la vie sentimentale compliquée de la victime : elle menait une relation bancaire avec son actuel compagnon, totalement éploré, tandis que son ex-mari semblait un peu trop présent. Puis Karadec apprend que l'enquête sur son cas, confiée à l'IGPN, va être chapeautée par le commandant Roxane Ascher. Son chef lui conseille de plaider la légitime défense. Morgane va aussi être entendue sur les faits.

France 2 20:10

L'événement



En réponse au score inédit du Rassemblement national à l'issue du scrutin des élections européennes, le président de la République Emmanuel Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale et d'appeler des élections législatives anticipées. À trois jours du premier tour, Caroline Roux propose un grand débat entre Gabriel Attal (Premier ministre), Jordan Bardella (président du Rassemblement national) et Olivier Faure (premier secrétaire du Parti socialiste). Ils confronteront leurs programmes alors que le pays s'apprête à élire une nouvelle Assemblée nationale.

France 3 20:10

Tandem
Saison 6 - Épisode 5

Lors d'un cours d'aquagym en mer, un groupe de femmes retrouve le corps d'un homme déguisé en pirate sur la plage. Pendant ce temps, la commandante Léa Soler reçoit la visite imprévue de sa mère, qui lui parle du nouveau foyer du capitaine Paul Marchal, ex mari de Léa. Elle dit à sa mère que leurs enfants préfèrent passer leur temps avec lui et Inès, leur belle-mère. Sa mère lui rappelle les actes malveillants de cette dernière, notamment le mot écrit par Léa subtilisé, et qu'elle ne s'arrêtera pas là. Prévenue de la présence d'un cadavre sur la plage, Léa s'y rend. Rapidement elle détecte qu'il n'est pas resté longtemps dans l'eau. Alors que le jeune homme décédé est pieds et poings liés, les enquêteurs se demandent s'il aurait subi le supplice de la planche.

CANAL+ 20:06

Aquaman et
le royaume perdu

Aquaman tente par tous les moyens de sauver la ville sous-marine d'Atlantis et le reste de la planète d'une catastrophe imminente. Afin de minimiser les dégâts, il devra s'efforcer de forger une alliance difficile avec un allié improbable.

6 20:10

Capital



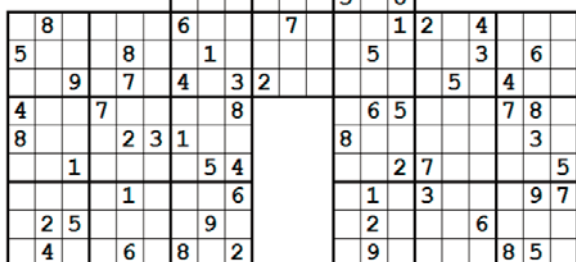
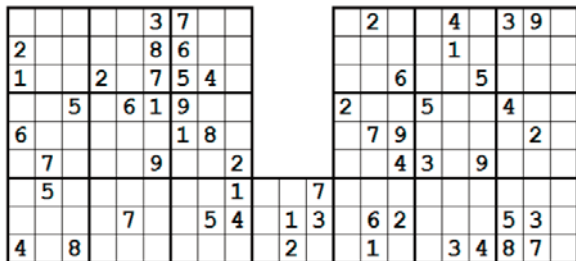
À quelques jours des élections législatives anticipées, près de 8 Français sur 10 se disent soucieux de leur niveau de vie. Le choc de la dissolution a laissé place aux alliances et aux promesses. Mais pour quel programme économique ? Salaires, logement ou impôts, chaque camp affiche ses propositions. Familles, salariés, ouvriers mais aussi chefs de petites ou grandes entreprises, "Capital" est allé à la rencontre de ces Français qui, à l'approche de ce scrutin majeur, ont autant de raison de douter que d'espérer. Ils ont accepté de dévoiler leurs comptes et leurs réalités économiques. Comment les programmes des différents partis en lice pourraient-ils impacter leur quotidien ?

Jeux

Samourai-Sudoku n°2789

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Copyright 2009 www.FreeSamuraiSudoku.com

Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remouillage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrence
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum

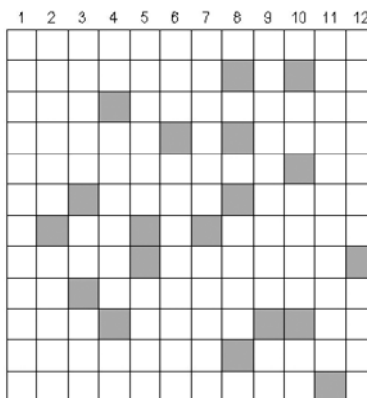
Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuisinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Renseignements généraux - Marque du dépit
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve naquée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

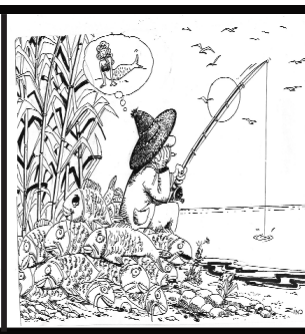
«Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut ; et bel esprit, il ne l'est pas qui veut».

Citation de Molière ; Les femmes savantes, III, 2, le 11 mars 1672.

Mots croisés n°2789



Terreurs



[illegible]

Solution

5	8	4	6	1	3	7	2	9			1	2	7	8	4	6	3	9	5
2	9	7	5	4	8	6	1	3			4	5	8	9	1	3	2	6	7
1	6	3	2	9	7	5	4	8			3	9	6	2	7	5	1	4	8
8	4	9	2	5	4	6	1	3			7	2	5	6	7	4	8	1	9
6	4	9	2	7	3	2	1	8	5		5	7	9	4	1	6	1	2	3
3	7	1	8	5	9	4	6	2			6	8	4	3	2	9	7	5	1
7	5	6	3	8	4	2	9	1	5	6	7	8	4	3	7	5	2	9	1
9	3	2	1	7	6	8	5	4	9	1	3	7	6	2	1	9	8	5	1
4	1	8	9	2	5	3	7	6	8	2	4	9	1	5	6	3	4	8	7
										5	6	8	1	9	2	4	3	7	
										7	4	2	3	8	6	5	1	9	6
										1	3	9	7	4	8	5	2	8	
7	8	3	1	4	9	6	2	5	4	7	9	3	8	1	2	6	4	5	7
5	6	4	3	1	4	9	6	2	5	4	7	9	3	8	1	2	6	4	5
2	1	9	3	7	6	4	8	5	3	2	5	1	6	3	8	9	7	3	1
4	9	2	5	4	6	1	3						9	6	5	8	7	7	8
8	5	6	3	2	1	7	9						8	4	7	6	1	5	9
3	7	1	6	9	8	2	5	4					1	3	2	7	8	9	6
9	3	8	2	1	7	5	4	6					5	1	6	3	4	8	2
6	2	5	8	3	4	7	9	1					7	2	8	5	9	6	3
1	4	7	9	6	5	8	3	2					4	9	3	1	2	7	8

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

A	S	S	A	S	I	N	E	R	A	S		E	T	O	U	F	F	E
T	A	R	T	I	N	O	N	S		O	R	N	E	R	A		E	T
I	N	T	A	S	I	S		A	R	E	L	E		P	E	E	N	
E	E	T	A		F	A	I	S		S	E	R	L	E		V	U	
A	M	E	N	G	E	R		B	L	E	U		A		E	E	I	
E	R	G	E	S		A	G	U	T	T	E	R		I	N		O	
E	P	E	E		U	R	E		A	S	S	E	T	T	E		E	
P	I	R	A	T	E	E	S		A	N	S	E		R	R	E	R	
V	O	T	E	R		I	N	A	U	D	I	B	L	E		R	I	
L	A	V	E	T	I	R	A		O	C	E	G	A	L		A		
D	E	B	O		R	E	S		E	M	I	N	E	N	T	E		
V	A	N	E	S		S	I	T	U	A	S		I	N	P	E	T	
E	N	T	R	O		P	R	E	N	A	N	T		A	P	I		
E	E	B	O		D		G	E		V		T	T		C	C	D	

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (PLAY-OFF)
Programme du deuxième tournoi à la salle Harcha

Programme du deuxième tournoi des play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, prévu vendredi, samedi et dimanche à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Vendredi (3e journée) :

HBC El Biar - CS Mouloud Mammeri (11h00)

TS Sétif - HC Mila (15h00)

NRKG Alger - CF Boumerdes (16h30)

NRF Constantine - MC Alger (18h00)

Samedi (4e journée) :

HC Mila - NRF Constantine (11h00)

CF Boumerdes - CS Mouloud Mammeri (13h00)

TS Sétif - HBC El Biar (14h30)

MC Alger - NRKG Alger (16h00)

Dimanche (5e journée) :

NRF Constantine - TS Sétif (11h00)

CS Mouloud Mammeri - MC Alger (13h00)

NRKG Alger - HC Mila (14h30)

HBC El Biar - CF Boumerdes (16h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	4	2
--, MC Alger	4	2
--, CF Boumerdes	4	2
4. CSM Mammeri	2	2
--, NRKG Alger	2	2
6. TS Sétif	0	2
--, NRF Constantine	0	2
--, HC Mila	0	2

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

HANDBALL - MONDIAL FÉMININ U20 (COUPE DU PRÉSIDENT/ 2^E JOURNÉE)
L'Algérie s'incline (16-27) face à la Serbie

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans (U20), s'est inclinée face à son homologue serbe sur le score de 16 à 27 (mi-temps : 9-11), en match de classement, du groupe 3 de la Coupe du président du Mondial 2024 de la catégorie, disputé mardi à Skopje (Macédoine du Nord).

C'est la deuxième défaite des Algériennes en Coupe du président, après celle concédée lundi face aux Espagnoles (14-44). Versée dans la poule E de ce mondial, l'Algérie a bouclé la phase de groupes avec un bilan de trois défaites concédées, respectivement, face à la République tchèque (17-23), la Suède (13-38) et la Chine (9-33).

Cette 24e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se sont qualifiés au Tour principal, alors que les autres équipes disputent la Coupe du président.

Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovaquie, la Norvège a remporté la trophée en battant la Hongrie en finale (31-29).

La Tunisie face à la Serbie, pour les places de 21 à 24

La sélection féminine tunisienne de handball affrontera son homologue serbe, jeudi, dans le premier match de classement pour les places de 21 à 24 du Mondial-2024 féminin des moins de 20 ans (U20), organisé à Skopje (Macédoine). Le deuxième match de ce tour opposera l'Argentine et la Guinée. Les deux vainqueurs de ces deux rencontres joueront vendredi pour la 21e place tandis que les vaincus se disputeront la 23e position. Le sept tunisien a terminé, mardi, à la deuxième place du groupe A de la coupe du Président, au terme d'une victoire face aux Iraniennes (26-23) et d'une défaite devant les Brésiliennes (24-26).

Les Tunisiennes, rappelle-t-on, avaient échoué à se qualifier pour le Tour Principal en terminant à la troisième place du groupe B du Tour Préliminaire, après une victoire face au Chili (46-28) et deux défaites concédées face à la Suisse (26-34) et l'Égypte (24-25).

APS

BASKET - SUPER-DIVISION (FINALE - 1^{RE} MANCHE)
Le TRA Draria défie le WO Boufarik

Le WO Boufarik et le TRA Draria animeront vendredi (18h00) à la salle Moussa Chiraf de Boufarik la première manche de la finale du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs) de la saison 2023-2024, avec un avantage certain pour les Boufarikoï au vu de leur expérience et leur riche effectif.

Si la qualification des Orange et Vert était prévisible eu égard à leur très nette domination exercée tout au long de la saison et en Play-off, durant lesquels ils sont restés invaincus, celle du TRA Draria a surpris plus d'un, puisque le club banlieusard de l'Ouest d'Alger a décroché sa qualification en finale à l'issue de la dernière journée des Play-off aux dépens du MC Alger et du NB Staouéli, qui ont fini avec le même bilan.

Les joueurs de Draria, qui ont bien géré cette phase décisive, doivent leur qualification en finale à leur victoire face au principal candidat, en l'occurrence MC Alger (61-59) au terme d'un match indécis de bout en bout dans le cadre de la 4e et avant-dernière journée des play-offs. C'est une finale inédite et inattendue donc pour le TRA Draria qui a volé la vedette aux habitués amateurs de cette fête de fin d'année, dont l'USM Alger sacrée championne d'Algérie en 2023, le MC Alger domi-



nateur lors de la dernière décennie, ou encore le NB Staouéli qui a terminé en dernière ligne droite.

Une double confrontation et une 3e éventuelle (belle) seront au programme de cette finale, dont la première manche est prévue vendredi (18h00) à la salle Moussa-Chiraf de Boufarik. La deuxième manche se disputera le mardi 2 juillet (17h00) à la salle de Staouéli, alors

que la belle éventuelle se jouerait sur terrain neutre, le samedi 6 juillet à Rouiba. Pour le WOB, qui a repris du poil de la bête après plusieurs saisons de vaches maigres, cette finale est une opportunité de décrocher le titre de champion qui lui échappe depuis 2002. Les hommes de Sofiane Bouhlaya sont déterminés à réaliser le doublé cette saison, puisque ils sont également qualifiés en finale de la Coupe

d'Algérie, programmée le 12 juillet à Jijel, contre l'USM Alger.

Programme de la finale de la Super-Division : 1^{re} manche - Vendredi 28 juillet :

A Boufarik : WO Boufarik - TRA Draria (18h00)

2e manche - Mardi 2 juillet :

A Staouéli (Alger) : TRA Draria - WO Boufarik (17h00)

Belle éventuelle - Samedi 6 juillet à Rouiba.

JO 2024 - BOXE

Le trio Ait Bekka, Khelif et Boualem rejoignent leurs coéquipiers en stage à l'étranger (Fédération)

Les boxeurs algériens Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg), Roumaïssa Boualem (50 kg) et Hadjila Khelif (60 kg) vont rejoindre leur coéquipiers de la sélection nationale en stage de préparation en Angleterre et en Italie, en prévisions de leur participation aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet -11 août), a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

"Le trio Ait Bekka, Khelif et Boualem a effectué sa dernière séance d'entraînement mardi à Alger en présence du président de la FAB, Youcef Khelif, avant de rejoindre mercredi les autres

boxeurs algériens qualifiés aux JO 2024, actuellement en stage en Angleterre et en Italie", précise l'instance fédérale.

Ait Bekka (63,5 kg) rejoindra son coéquipier Mourad Kadi (+92 kg) en Angleterre sous la houlette de l'entraîneur national Ahmed Dine, alors que Khelif (60 kg) et Boualem (50 kg) peaufineront leur préparation en Italie, où se trouve déjà la championne Imane Khelif (66 kg).

Possédant de réelles chances d'être médaillés à Paris, la boxe algérienne a réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de

Dakar en septembre 2023. Il s'agit notamment de Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

A un mois du début des épreuves des JO 2024, le sport algérien a déjà réussi à qualifier 41 athlètes dans 14 disciplines, à savoir: athlétisme (4 athlètes), aviron (2), Canoë-kayak (1), Cyclisme (2), Badminton (2), Boxe (5), Tir Sportifs (3), Gymnastique (1), Escrime (5), Luttas associées (8), Voile (2), Judo (3), Tennis de table (2) et Haltérophilie (1).

JUDO - COUPE D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES (TOUTES CATÉGORIES)

Le CS Ouled El Bahia et la JS El Kseur sacrés chez les seniors

L'édition 2024 de la Coupe d'Algérie par équipes de judo a été remportée par le CS Ouled El Bahia chez les seniors (messieurs) et la JS El Kseur chez les seniors (dames), à l'issue des finales de leurs caté-

gories d'âge, disputée lundi après-midi, à la salle omnisports Locif Hamani de Tizi-Ouzou.

Le podium des seniors (messieurs) a été complété par l'USM Alger (2e), alors que le tandem ARB Baba Has-

sen - AS Sûreté Nationale s'est partagé la troisième place.

Chez les seniors (dames), la deuxième place est revenue au Judo Club de Bordj El Kiffan, devant les Rouge et Noir de l'USM Alger,

qui se sont contentées de la troisième place. La compétition se poursuivra mardi, avec l'entrée en lice des juniors et des cadets (messieurs et dames), toujours à la salle omnisports Locif Hamani de Tizi-Ouzou.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024 (5^E JOURNÉE)

Médaille d'argent pour Amine Bouanani au 110m haies

Le hurdler algérien Amine Bouanani a remporté la médaille d'argent au 110 mètres haies des championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames) qui prennent fin, mercredi, avec le déroulement de la 6^e et dernière journée à Douala au Cameroun.

Lors de la 5^e journée disputée mardi en début de soirée au Complexe multisports de Japoma, Bouanani a pris la deuxième place dans le temps de 13,59, derrière le Sénégalais Louis François Mendy (13,49), médaillé d'or, et devant l'Egyptien Youssef Badawi Sayed (13,79).

Dans cette même journée, la sélection algérienne a décroché deux autres médailles d'argent, grâce à Mehdi Amar Rouana à la perche avec un saut mesuré à 5,10m au premier essai, et Souad Azzi au 20 km marche. Au tableau des médailles, l'Algérie préserve sa 3^e place au classement général avec un total de neuf médailles (3 or, 4 argent et 2 en bronze).

Les trois médailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khennoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon). La précédente médaille d'argent a été obtenue par Chérif Boudoumi



(décathlon), alors que les deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra (lancer de marteau) et Abdelmalik Lahoulou (400 mètres/haies). L'Algérie participe à cette 23^e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

Mehdi Amar Rouana remporte l'argent à la perche

L'athlète algérien Mehdi Amar Rouana, a remporté la médaille d'argent du concours de saut à la perche des Championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames), disputé mardi à Douala au Cameroun.

Avec un saut mesuré à 5,10m au premier essai, Rouana a terminé à la

deuxième place du concours derrière le Sud-Africain Kyle Rademeyer (5,20m), alors que la médaille de bronze est revenue au Malien Boubacar Diallo (5,10m au 3^e essai).

Avec ces deux nouvelles médailles d'argent, l'Algérie porte sa moisson à huit breloques (3 or, 3 argent et 2 bronze). Les trois mé-

dailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khennoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon).

Les deux précédentes médailles d'argent a été obtenues par Chérif Boudoumi (décathlon) et Souad Azzi (20 km marche), alors que les

deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra (lancer de marteau) et Abdelmalik Lahoulou (400 mètres/haies). L'Algérie participe à cette 23^e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE JEUNES

Plusieurs records nationaux battus en 2024

Plusieurs records nationaux ont été battus lors des championnats régionaux 2024 des jeunes catégories, disputés dernièrement à Oran et Bejaia, au grand bonheur de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), qui voit en ces bonnes performances les prémices d'un avenir radieux pour l'athlétisme national.

Trois de ces nouveaux records ont été établis chez les filles, par Nesrine Abed sur le 800 mètres des moins de 18 ans, avec un chrono de 2:06.20, ensuite par la jeune Malek au saut à la perche des U14, avec une nouvelle

barre à 2 mètres et 85 centimètres, alors que le phénomène Hala Mefti Khadidja, a frappé dans plusieurs spécialités, puisque, outre le triple saut chez des moins de 16 ans (filles), où elle a établi un nouveau record national, avec un bond à 12,21 mètres, la jeune sportive de la JSM Ben Aknoun a réussi plusieurs autres bonnes performances cette année.

Parmi elles, le 80 mètres/haies, qu'elle domine actuellement sur le plan national, avec un chrono de 12,36, sans oublier le saut en longueur et le saut en hauteur, qu'elle

domine également en 5,48 mètres et 1,63 mètre.

Un bon rendement qui en fait l'une des étoiles montantes de l'athlétisme algérien, au point que la FAA mise énormément sur elle, notamment, lors des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2026), qui auront lieu au Sénégal.

Chez les garçons, il n'y a eu qu'un seul nouveau record national dernièrement et il a été établi par le jeune Gacemi Zahreddine au 110 mètre/haies des moins de 18 ans, avec un chrono de 13,42".

ATHLÉTISME - JEUX OLYMPIQUES 2024

Les Algériens Khennoussi et Tatar proches d'une qualification

Les lanceurs algériens Oussama Khennoussi (disque/messieurs) et Zahra Tatar (marteau/dames) pourraient se qualifier aux Jeux olympique de Paris-2024, à la faveur des précieux points récoltés dernièrement au Cameroun, lors des championnats d'Afrique (seniors) abrités par la ville de Douala, où ils ont remporté leurs épreuves.

Avant cette compétition continentale, Khennoussi occupait le 49^e rang dans

le ranking olympique, avec un total de 1141 points, et il n'était pas qualifié aux Olympiades parisiennes, tout comme sa compatriote Zahra Tatar, qui occupait le 33^e rang, avec 1135 points, car seuls les 32 premiers allaient être admis.

Mais grâce aux points récoltés dernièrement à Douala, la donne a complètement changé, puisque les deux athlètes sont considérés comme "provisoirement qualifiés", et il leur suffit de conserver leur classement

actuel pour faire officiellement partie du voyage à Paris. En effet, grâce à leur médailles d'or au Cameroun, les deux lanceurs du CR Belouizdad sont passés aux 29^e et 21^e places, avec respectivement 1192 et 1168 points, et s'ils conservent cette position d'ici la clôture des listes de qualification pour les JO, prévue le 30 juin courant, ils auront atteint leur objectif.

Le seul problème qui pourrait remettre en cause cette qualification, c'est que leur concurrents di-

rects réalisent suffisamment de bonnes performances dans cette dernière ligne droite et repassent devant.

Khennoussi et Tatar pourraient même bonifier leur moisson dans la perspective de défendre leur ranking olympique, à travers la réussite d'un bon parcours lors du championnat national, qu'ils disputeront à leur retour en Algérie, et qui offrira 100 points aux vainqueurs dans les différentes spécialités.

VOLLEY - COUPE D'ALGÉRIE DAMES 2024 (FINALE)

RC Bejaia - MB Bejaia, un derby bougiote indécis

Les équipes féminines de volley-ball du RC Bejaia et du MB Bejaia animeront samedi (16h00) à la salle Bakarou de Tichy, la finale de la Coupe d'Algérie (seniors dames) de la saison 2023-2024, dans un derby bougiote indécis.

Le MB Bejaia, vainqueur du trophée en 2022, tentera de décrocher le deuxième trophée de son histoire après avoir éliminé en demi-finale un ténor de la discipline, l'ASW Bejaia 3 set à 1 (23-25, 25-17, 25-23 et 26-24).

De son côté, le RC Bejaia est en quête du premier sacre de son histoire après avoir battu dans le dernier carré une autre équipe de Bejaia, à savoir, le WAB par 3 sets à 0 (25-18, 25-22 et 25-23).

Le vainqueur de cette édition succèdera au palmarès de l'épreuve à l'OS Tichy sacré en 2023 aux dépens de l'ASW Bejaia (3-0 : 25-23, 25-23, 25-22).

Samedi 29 juin / Salle OMS Bakarou de Tichy :
MB Bejaia - RC Bejaia (16h00).

Le palmarès avant la finale MB Bejaia - RC Bejaia

Palmarès de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), avant la finale de l'édition "2023-2024" entre le MB Bejaia et RC Bejaia, prévue samedi (16h00) à la salle OMS Bakarou de Tichy :

1967: NA Hussein-Dey
1968: NA Hussein-Dey
1969: NA Hussein-Dey
1970: NAA Hussein-Dey
1971: NAA Hussein-dey
1972: NAA Hussein-dey
1973: NR Blida 1
1974: NAR Skikda
1975: JSS El-Biar
1976: EDR Alger
1977: EDR Alger
1978: MP Alger
1979: MP Alger
1980: MP Alger
1981: MP Alger
1982: NADIT Alger
1983: MP Alger
1984: MP Alger
1985: RIJ Alger
1986: MP Alger
1987: MP Alger
1988: MP Alger
1989: NA Hussein-Dey
1990: MC Alger
1991: MC Alger
1992: MC Alger
1993: ASW Bejaia
1994: ASW Bejaia
1995: ASW Bejaia
1996: ASW Bejaia
1997: MC Alger
1998: ASW Bejaia
1999: ASW Bejaia
2000: MC Alger
2001: MC Alger
2002: MC Alger
2003: MC Alger
2004: NC Bejaia
2005: GS Chlef
2006: NC Bejaia
2007: NC Bejaia
2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers
2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers
2012: GS Pétroliers
2013: GS Pétroliers
2014: GS Pétroliers
2015: GS Pétroliers
2016: GS Pétroliers
2017: GS Pétroliers
2018: GS Pétroliers
2019: GS Pétroliers
2020: non joué
2021: Non joué
2022 : MB Bejaia
2023: OS Tichy.

FOOTBALL (ÉQUIPE NATIONALE U20)

La convocation d'un trio de l'équipe Réserves du CS Constantine est un couronnement des efforts de formation (administration)

La convocation de trois joueurs de l'équipe Réserves du club sportif constantinois CS Constantine (ligue 1 Mobilis de football) pour le stage de l'équipe nationale des moins 20 ans est "un couronnement des efforts du club dans le domaine de la formation et du travail accompli durant la saison 2023-2024", a indiqué mardi l'administration du club.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication du club constantinois, Zakaria Salhi, a précisé que les joueurs convoqués sont le gardien Wael Meken, le défenseur Moundir Ayounne et l'attaquant Wadjih Khalfaoui que le sélectionneur national, Yacine Manaâ, a retenu sur la liste des joueurs de l'équipe nationale U20 qui effectuera un stage au centre technique nationale de Sidi Moussa (Alger) du 27 juin au 2 juillet en prévision du tournoi de l'Union d'Afrique du Nord de la catégorie prévu en Tunisie en octobre prochain et qui sera qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations 2025.

C'est la troisième fois que ce trio est convoqué en sélection nationale des U20 après leur participation au stage préparatoire du tournoi international d'Algérie de la catégorie du 20 au 26 mars passé aux stades de Rouiba et Bologhine (Alger) et aux deux matches amicaux face à la Côte d'Ivoire, selon la même source.

Pour Salhi, la stratégie du CS Constantine a toujours été basée sur la formation des jeunes catégories et leur accompagnement en leur assurant les terrains, l'encadrement spécialisé, les moyens nécessaires outre les conditions de transport et d'hébergement, ce qui a permis au club de remporter ces dernières années le championnat national des catégories jeunes.

Le CS Constantine a connu également, ces dernières années, l'émergence de plusieurs jeunes talents, notamment le défenseur, Ramy Bensebaini, les attaquants, Moundir Temine et Nasreddine Boudjedri, et le milieu de terrain Belhadj Chekel Afari.

LIGUE 1

L'entraîneur Bendriss renonce à la prolongation de son contrat avec l'ES Mostaganem (club)

L'entraîneur Réda Bendriss, l'architecte de l'accession de l'ES Mostaganem en Ligue 1 de football, a quitté ce club "sur sa demande", quelques jours après l'annonce par le président du nouveau promu parmi l'élite d'un prolongement imminent de son contrat, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

La même source a fait savoir que Bendriss a évoqué des "raisons d'ordre personnel" qui l'ont empêché de poursuivre sa mission aux commandes techniques des Vert et Blanc qui retrouvent le premier palier du football algérien après 25 ans d'attente.

Le même scénario s'était produit pour le technicien natif de Sétif, en fin d'exercice dernier, lorsqu'il avait mené l'US Souf à une accession historique en Ligue 1 avant qu'il ne claqué la porte quelques jours après.

Par ailleurs, la direction de l'ESM n'a pas mis du temps pour lancer ses contacts en vue de désigner un successeur à Bendriss, et compte clore ce dossier "dans les tout prochains jours", assure-t-on.

En parallèle, les responsables de l'Espérance œuvrent pour conserver les meilleurs joueurs de leur effectif en prolongeant leurs contrats. Un accord dans ce sens a été déjà trouvé avec le capitaine d'équipe Khaled Chouari et le latéral gauche, Yacine Salhi, informe-t-on de même source.

De son côté, le latéral droit de l'USM Khenchela (Ligue 1), Abdellah Meddah est "proche d'un retour" à l'ESM, son club formateur. Il devrait être la première recrue estivale des "Houata", annonce-t-on encore.

APS

LE CENTRE DE REGROUPEMENT ET DE PRÉPARATION DE L'ÉLITE SPORTIVE DE FOUKA

Un temple sportif pour former des champions

Le parc des infrastructures sportives destinées aux athlètes de haut niveau, s'est renforcé avec l'inauguration du Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive des "frères Soukhane", un nouveau édifice aux normes internationales, sis dans la ville de Fouka (Tipasa), qui est appelé à devenir un temple sportif devant contribuer à former les champions de demain, capables de lever très haut l'emblème national.

Doté de toutes les commodités susceptibles d'aider à la haute performance, ce temple sportif établi sur une superficie de six (6) hectares à l'entrée de la ville de Fouka, comprend deux salles omnisports pour les sports collectifs (basket, volley et handball) auxquelles s'ajoutent quatre autres salles destinées aux sports de combat.

Il comprend également six salles "fédérales" mises à la disposition des fédérations nationales olympiques à savoir: l'escrime, le judo, la lutte, l'haltérophilie, la gymnastique et le Karaté (sport non-olympique), ainsi que de nombreux services tels que l'hébergement et la restauration.

La Fédération algérienne d'escrime (FAE), par exemple, a déjà commencé à équiper sa salle par des moyens pédagogiques et techniques nécessaires pour ses athlètes d'élite, et qui y sera un pôle d'escrime africaine. Ce centre d'entraînement sera ouvert à tous les escrimeurs du continent africain.

En effet, la Fédération d'escrime projette en 2025 le lancement d'une académie africaine d'escrime au sein de cette salle fédérale, comme l'a indiqué à l'APS, le président de la FAE, Omar Benadouda.

De son côté, l'espoir du Judo algérien Dris Messaoud, ravi de cette belle réalisation, a estimé que la nouvelle infrastructure destinée à l'élite sportive dispose des "conditions idoines dont ont besoin les sportifs de haut niveau pour se concentrer sur les entraînements et se préparer idéalement aux échéances internationales".

"Je poursuis sérieusement ma préparation pour obtenir les points supplémentaires et nécessaires pour décrocher ma qualification aux JO-2024 de Paris, raison pour laquelle, je vais profiter des commodités qu'offre cette infrastructure pour persévérer en prévision de ces échéances internationales", a estimé le champion africain et méditerranéen.

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a,



rappelle-t-on, inauguré ce centre auquel une enveloppe de 2,5 milliards de dinars a été allouée, et qui fait partie d'un programme de réalisation de 11 centres similaires.

Il faut signaler que les autorités locales représentées par le Directeur de la Jeunesse et des sports de Tipasa et le Wali, ont été derrière l'accélération de ce projet qui a connu un retard dans la réalisation, selon l'exposé présenté au ministre.

De son côté, le wali de Tipasa, Abou Bakr Seddik Boutetta a annoncé à cette occasion l'inscription d'un autre projet concernant la réalisation d'une "passerelle métallique reliant le stade semi-olympique de Koléa, surplombant la route reliant les villes de Koléa et Fouka" pour permettre ainsi aux athlètes de football et d'athlétisme de bénéficier des services d'hébergement et de restauration.

Parmi les grandes réalisations de ce centre sportif moderne, une piscine olympique de 50 m, en acier inoxydable réalisée par l'entreprise italienne: MYRTHA-POOLS, homologuée par l'instance internationale World-Aquatics.

Il s'agit de la seconde piscine de ce genre réalisée en Algérie, après celle du complexe olympique Miloud Hadeff d'Oran.

L'entraîneur en chef de l'équipe nationale de Natation, Mouloud Bouchendouka a souligné pour sa part que cette nouvelle piscine réalisée selon les normes internationales "permettra aux différentes sélections nationales d'effectuer leurs stages dans les meilleures

conditions possibles, mais stimulera également la création d'une école de natation au profit des enfants de Fouka et Koléa et des régions avoisinantes".

Un Centre sportif en quête d'une gestion professionnelle et financement autonome

La gestion du Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive "frères Soukhane" a été confiée au Centre National des Sports et Loisirs de Tijkda (CNLT) qui prend aussi, en charge la gestion des unités de Tijkda (wilaya de Bouira), ainsi que l'unité de Seraïdi (Annaba) et ce dans le cadre d'une entreprise publique à caractère industriel et commercial, afin d'atteindre le financement autonome, et se passer des aides financières de l'Etat.

Dans ce chapitre, il sera procédé très prochainement à la signature de protocole d'accord avec les Fédérations nationales (environ 17 à l'heure actuelle) pour bénéficier des infrastructures du centre contre un versement annuel.

Le Directeur du Centre National des Sports et Loisirs, Smail Meziani a souligné à l'APS que "l'expérience réussie dans la gestion des centres de Tijkda et Seraïdi a poussé le MJS à nous confier la gestion du Centre de Fouka, en procédant ces derniers mois aux travaux de réalisation de l'hôtel d'une capacité de 160 lits et d'un restaurant de 160 places".

Selon le Directeur Général, les sommes ver-

sées par les fédérations nationales dans le cadre des protocoles d'accord serviront à "l'entretien du Centre destiné en priorité aux athlètes d'élite, comme il sera possible aux clubs (toutes disciplines confondues) d'y effectuer leurs stages. Même les familles algériennes, désirant pratiquer le sport durant les jours de repos, pourront en profiter à des prix raisonnables, comme c'est le cas au centre national de Tijkda".

Selon le DJS de Tipasa, Sofiane Ounteghar, "le centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive des Frères Soukhane dispose de cours de tennis, des terrains de Beach-volley, du tir sportif, ainsi qu'un centre de santé qui sera équipé et dirigé par le Centre national de médecine sportive, et aussi d'un centre pédagogique qui pourra organiser des journées d'étude, des conférences et sessions de formation à l'intention du mouvement associatif juvénile".

Enfin ce Centre porte le nom des frères "Soukhane" en hommage aux joueurs de l'équipe du FLN du football (1958-1962), à savoir Abderrahmane Soukhane ravi à l'affection des siens en 2015, et son frère Mohamed décédé en 2021. Le président de l'association du FLN, Mohamed Maouche (88 ans) présent à l'inauguration de ce centre s'était dit fier et reconnaissant que ce temple sportif soit un honneur pour ses compatriotes de sport et de lutte contre le colonialisme français.

APS

LEVERKUSEN UN JEUNE DU BARÇA A SIGNÉ

Le Bayer Leverkusen s'offre Andrea Natali (16 ans). Le défenseur central italien, qui évoluait au sein de la réserve du FC Barcelone, a signé un contrat de trois années, soit jusqu'en juin 2027, avec le champion d'Allemagne en titre. Un transfert estimé à un petit million d'euros.



ROMA BELOTTI VENDU À CÔME

Promu en Serie A, Côme se renforce sur ce mercato d'été avec l'arrivée de l'attaquant Andrea Belotti (30 ans, 15 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) en provenance de l'AS Roma. Ce mardi, l'international italien, acheté pour 4,5 millions d'euros (hors bonus), a officiellement signé un contrat jusqu'en juin 2026 en faveur de sa nouvelle équipe.

REAL MADRID

JOSELU ACHETÉ POUR FACILITER SON DÉPART

L'attaquant du Real Madrid Joselu (34 ans, 34 apparitions et 10 buts en Liga cette saison), prêté cette saison par l'Espanyol Barcelone, va poursuivre sa carrière à Al-Gharafa. D'après les informations du quotidien madrilène AS ce mardi, les Merengue vont tout de même lever l'option d'achat, fixée à 1,5 million d'euros, de l'international espagnol afin de faciliter son départ, au même tarif, pour le Qatar ! Dans l'hypothèse d'un retour de Joselu au terme de son prêt au Real, l'Espanyol refusait de le brader et avait l'intention de négocier, à un prix plus important, sa vente sur ce mercato d'été. Sans en retirer aucun bénéfice sur le plan financier, les Merengue vont donc recruter l'ex-buteur de Newcastle afin de lui permettre de rejoindre plus facilement Al-Gharafa.

ARGENTINE INQUIÉTUDE POUR MESSI ?

En battant le Chili (1-0) dans la nuit de mardi à mercredi, l'Argentine a validé son ticket pour les quarts de finale de la Copa América. Mais l'état physique de Lionel Messi (37 ans, 184 sélections et 108 buts), toujours muet dans la compétition, inquiète. L'attaquant de l'Inter Miami a paru gêné et fatigué pendant une bonne partie de la rencontre, et encore plus après un tackle on ne peut plus rugueux du défenseur toulousain Gabriel Suazo.

Les soigneurs sont immédiatement venus, et La Pulga a pu terminer la rencontre, non sans mal. "J'espère que ce n'est rien de grave, a réagi l'intéressé en zone mixte. La gêne date du début du premier match. Je n'ai pas senti de pincement, mais c'est devenu dur. Il m'était difficile de bouger librement à cause de la gêne. On va voir. Je suis venu ici avec un mal de gorge et de la fièvre, peut-être que cela explique les difficultés du jour."

L'ancien joueur du Barça devrait pouvoir souffler lors du 3e et dernier match de poules face au Pérou dimanche.



DE ROSSI A PROLONGÉ

Comme attendu depuis plusieurs semaines, l'entraîneur de l'AS Roma Daniele De Rossi continue son aventure sur le banc romain. Ce mardi, le club italien a officiellement prolongé le contrat de l'ancien milieu de terrain jusqu'en juin 2027. Une récompense méritée pour le technicien italien, auteur d'un bon travail depuis son arrivée en janvier dernier.

MAN UTD TEN HAG VA BIEN PROLONGER

Comme pressenti depuis son maintien sur le banc de Manchester United cet été, le manager Erik ten Hag va prolonger son contrat chez les Red Devils. Actuellement lié jusqu'en juin 2025, le technicien néerlandais a quasiment trouvé un accord avec ses dirigeants pour étendre son bail, d'après les informations du journaliste Fabrizio Romano ce mardi.

Dès cette semaine, les agents de l'ancien coach de l'Ajx Amsterdam devraient parvenir à boucler ce nouveau deal avec la direction de MU. Pour lancer cette nouvelle étape de son aventure à Manchester United, Ten Hag va également procéder à des changements au sein de son staff avec l'arrivée possible de Ruud van Nistelrooy.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur du Sénégal en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République du Sénégal, M. Serigne Dieye, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, précise la même source.



ALGÉRIE - AUTRICHE

M. Attaf rend une visite de courtoisie à l'ami de la Révolution algérienne et ancien ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Blecha

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a rendu une visite de courtoisie à l'ami de la Révolution algérienne et ancien ministre autrichien de l'Intérieur, M. Karl Blecha, pour le saluer, s'enquérir de son état et lui réitérer notre grande recon-

naissance pour son soutien et son engagement en faveur de la Révolution de libération, et ce en marge de sa visite officielle en Autriche, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la "consécration des traditions de loyauté et

l'hommage que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veille à rendre aux hommes libres de par le monde qui ont soutenu son parcours de lutte et se sont engagés à défendre sa cause juste face au colonialisme", selon la même source.

M. Attaf s'entretient avec plusieurs responsables au siège de l'Office des Nations unies à Vienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu des entretiens bilatéraux avec plusieurs responsables au siège de l'Office des Nations unies à Vienne*, à l'entame de la visite de travail qu'il effectue en Autriche, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. Attaf s'est entretenu avec le Directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Dennis Thatchachawalit, avec le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi et avec le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), Robert Floyd, précise le communiqué. "Les entretiens avec le responsable de l'ONUDC qui se sont déroulés en présence

des chefs de départements de cette instance onusienne, ont porté sur l'état des relations de coopération dans les domaines relatifs à la lutte contre la drogue, le crime organisé et le fléau du terrorisme, en sus des sujets relatifs à la récupération des fonds pillés".

Dans ce cadre, le ministre a "mis l'accent sur l'importance de redoubler d'efforts face aux défis inhérents aux stupéfiants et leurs rapports avec le crime organisé et le financement du terrorisme".

Le ministre a relevé, à ce titre, les efforts colossaux de l'Algérie dans la lutte contre les tentatives de l'inonde de cannabis, stupéfiant le plus répandu dans le continent africain, selon les rapports mondiaux successifs de l'ONUDC, précise le communiqué. Lors de sa rencontre avec le Directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano

Grossi, le ministre des Affaires étrangères a affirmé "le soutien permanent de l'Algérie à l'Agence et aux efforts de son Directeur général consentis en faveur des pays membres, leur permettant de tirer profit de l'énergie et de la technologie nucléaire à des fins pacifique, au titre de sa présidence tournante".

Les deux parties ont évoqué "l'état de la coopération entre l'Algérie et l'AIEA en matière d'utilisation pacifique de l'énergie et des applications nucléaires dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), examinant les perspectives de renforcer cette coopération, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé novembre 2023 conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'accélérer le développement de

l'utilisation des applications nucléaires dans le domaine de la santé, notamment la lutte contre le cancer, la médecine nucléaire et la radiothérapie".

M. Attaf a rencontré également le Secrétaire exécutif de l'OTICE, auquel il a rappelé "les positions de principe de l'Algérie sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires inspirées de son attachement strict au droit international, elle qui a longtemps pâti des séquelles des essais nucléaires français sur l'Homme et l'Environnement". Le ministre a affirmé "la détermination de l'Algérie à continuer à soutenir cette organisation et les efforts de son Secrétaire exécutif à l'effet d'accélérer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires", a ajouté le communiqué.

ALGÉRIE - CANADA

Une délégation canadienne en visite au siège du CREA

Une délégation canadienne composée de plusieurs chefs d'entreprises s'est rendue mardi au siège du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

La visite de la délégation canadienne emmenée par l'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael R. Callan, intervient dans le cadre de sa participation à la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui se tient du 24 au 29 juin courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger. Elle a permis aux chefs d'entreprises canadiens d'aller à la rencontre de leurs homologues algériens pour discuter des opportunités d'affaires entre les deux parties dans de nombreux domaines d'activités tels que l'industrie pharmaceutique, les mines, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, l'agriculture et la formation.

Elle intervient également en prévision d'une importante mission d'affaires d'une soixantaine d'entreprises algériennes, du 7 au 14 juillet prochain, à Montréal lors de laquelle il sera question de la dynamisation des relations économiques, commerciales et d'investissement avec le Canada.

Un riche programme d'activité, de visites de sites industriels, de rencontres avec des institutions et des organismes de l'écosystème économique et de l'investissement canadien seront notamment au programme de cette mission.

Le président du CREA, M. Kamal Moula a indiqué dans une déclaration à l'APS que le nombre important de chefs d'entreprises canadiennes qui se sont déplacées dénote de l'intérêt particulier qu'ils portent au marché algérien, mettant l'accent sur "l'attractivité" de la loi sur l'investissement en Algérie.

"Ils viennent à travers cette rencontre voir les opportunités d'affaires et nous sommes en train de les mettre en contact avec leurs homologues algériens pour voir les opportunités d'affaires et les moyens à même de développer les partenariats", a-t-il ajouté.

"L'Algérie est un pays qui offre des conditions intéressantes aux investisseurs étrangers", a indiqué pour sa part, l'ambassadeur du Canada en Algérie, M. Callan a estimé que "le Code des investissements algérien offre des possibilités intéressantes aux opérateurs canadiens", notant que la délégation en visite en Algérie représentait plusieurs secteurs.

Il a fait remarquer que les investisseurs canadiens sont intéressés par des secteurs variés en Algérie, allant des nouvelles technologies, à l'agriculture en passant par l'aéronautique et la formation en général.

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Arkab reçoit la ministre turque de la Famille et des Affaires sociales

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, la ministre turque de la Famille et des Affaires sociales, Mahinur Ozdemir Goktas, qui accompagne le Vice-président turc, Cevdet Yilmaz, lors de sa visite en Algérie, dans le cadre de la participation de la République de Turquie en tant qu'invitée d'honneur à la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, qualifiées de stratégiques dans le domaine de l'énergie et des mines et les perspectives de leur développement", soulignant "l'importance de créer une joint-venture dans le domaine de l'exploration et de

l'exploitation minière, outre les pourparlers en cours entre Sonatrach et Torsyal pour renforcer la coopération en matière de développement de l'hydrogène, et entre Sonatrach et l'entreprise turque TPAO et Botas dans le domaine des hydrocarbures".

Elles ont également évoqué "les résultats de la 12^e session de la Commission mixte Intergouvernementale algéro-turque de Coopération économique, scientifique et technique, sous la coprésidence du ministre de l'Energie et des Mines et de la ministre turque de la Famille et des Affaires sociales, tenue le 8 mai dans la capitale turque Ankara".

La réunion de ladite Commission a connu la participation d'un grand nombre de secteurs", ce qui dénote la

densité de la coopération sectorielle algéro-turque et l'importance qu'accordent les parties à son renforcement et à son élargissement, dans le contexte de la dynamique marquant les relations algéro-turques, sous la conduite éclairée des deux Présidents, MM. Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdogan", ajoute la même source.

Les deux parties ont mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité de suivre la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion de la Commission mixte et d'œuvrer à élargir les domaines de coopération et de partenariat de part et d'autre, au regard des potentialités et expertises dont disposent les deux pays dans plusieurs domaines, a conclu le communiqué.

La ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Turquie visite l'entreprise "Lyn Pansements" de Sidi Abdellah à Alger

La ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Turquie, Mahinur Ozdemir Goktas a visité, mardi, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, l'entreprise pharmaceutique "Lyn Pansements" qui se trouve au pôle pharmaceutique et biotechnologique de la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger. Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, Mme Goktas s'est

félicitée du niveau des relations liant son pays à l'Algérie, relevant la nécessité d'approfondir les relations de coopération bilatérale, notamment dans le secteur des affaires sociales". Pour sa part, Mme Krikou a mis en avant la nécessité de "relancer la coopération à travers l'organisation d'une foire conjointe des femmes productrices d'Algérie et de Turquie", ajoutant que cette coopération portait également sur "l'échange d'expertise, notamment dans le do-

maine de la promotion et de la protection de l'enfance et des personnes à besoins spécifiques".

La ministre turque est arrivée à Alger avec une délégation ministérielle importante dans le cadre de la participation de la Turquie, en tant qu'invitée d'honneur, à la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui a ouvert ses portes lundi.